

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

et du Vignoble Neuchâtelois

ORGANE GÉNÉRAL DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN

pour le chef-lieu, le canton de Neuchâtel et les contrées avoisinantes

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. (grandes annonces jusqu'à 9 h.) pour le numéro du lendemain, le vendredi jusqu'à 17 h. pour le numéro du lundi

ABONNEMENTS

1 an 6 mois 3 mois 1 mois

France domicile 15.— 7.50 3.75 1.30

Etranger . . . 46.— 23.— 11.50 4.—

On s'abonne à toute époque.

Abonnements-Poste, 30 centimes en sus.

Changement d'adresse, 50 centimes.

Bureau: Temple-Neuf, N° 1

Téléphone 207

Chèques postaux IV, 178

ANNONCES Prix de la ligne corps p. ou son espace.

Canton, 20 c. Prix minimum d'une annonce 75 c. Avis mort. 25 c.; tardifs 50 c.

Réclames 75 c., min. 3.75.

Suisse, 30 c. (une seule insertion min. 3.—); le samedi 35 c. Avis mortuaires 35 c., min. 5.— Réclames 1.—, min. 5.—.

Etranger, 40 c. (une seule insertion min. 4.—); le samedi 45 c. Avis mortuaires 45 c., min. 6.— Réclames 1.25, min. 6.25.

AVIS OFFICIELS



Mise en soumission de travaux

Les entrepreneurs disposés à soumissionner les travaux de maçonnerie et carrelage, charpente et menuiserie, gympserie et peinture, appareillage, installations électriques et serrurerie concernant les transformations prévues au bâtiment de la Halle de gymnastique, sont informés qu'ils peuvent se faire inscrire au Bureau communal, à Corcelles, jusqu'à JEUDI 4 juin 1925, à 18 heures.

Corcelles-Cormondrèche, le 30 mai 1925.

Conseil Communal.

IMMEUBLES

Villa

On offre à vendre ou à louer une petite villa de cinq chambres, avec salle de bains et jardin, située dans le quartier de la rue de la Côte. Etude Petit-Pierre & Hotz.

A vendre, centre ville, grande propriété, maison 12 chambres, grand jardin pouvant être vendu à part comme terrain à bâtir. Etude Brauen, notaire.

PORT-ROULANT. — A vendre ou à louer pour le 24 juin petite villa, confortable, bien située à Port-Rouland, de sept pièces, chambre de bains, chauffage central et toutes dépendances, jardin, tram. Etude DUBIED, Môle, No 10.

A VENDRE, à Peseux, dans belle situation,

jolie villa

huit chambres, deux vérandas, bain, toutes dépendances, jardin 800 m². — Arrêt du tram.

S'adresser à l'AGENCE ROMANDE Place Purry 1, Neuchâtel.

Belle propriété

A vendre à La Béroche belle propriété, douze chambres, deux cuisines, poulailler, pavillon, grand verger (plus 60 arbres fruitiers). Eau, électricité. — Proximité du lac. Séjour tranquille. Conditions avantageuses. S'adresser Etude H. VIVIEN, notaire, à Saint-Aubin.

A vendre une

maison

avec jardin et verger. S'adresser à Jules Richard, Cressier (Neuchâtel).

Chaumont

A vendre maison spacieuse et confortable pour grande famille ou pensionnat. Séjour d'été et sport d'hiver. Nombreuses dépendances. Garage. — Situation exceptionnelle. Vue très étendue. S'adresser par écrit sous G. M. 296 au bureau de la Feuille d'avis.

A VENDRE

A vendre un joli

voilier

moderne, dériveur, ponté, longueur 6 m., 20 m², très rapide. Demander prix et renseignements sous P 1676 N à Publications, Neuchâtel. P 1676 N

Meubles

A vendre grand buffet à deux portes, canapé ancien, bois et sommier lit deux places, petite cuisinière. S'adresser Saint-Nicolas 12, 2me, à droite.

Papiers peints

Papiers vitraux

A. Grosetti

Rue J. J. Lallemand 1

Belle collection à disposition

Confiture

aux raisinets

Fr. —,80 la livre

ZIMMERMANN S. A.

Neuchâtel

Beau choix de régulateurs
MAGASIN D'HORLOGERIE: **D. ISOZ** Place de l'Hôtel de Ville — Neuchâtel

On n'empêche pas le

beau linge

on l'apprête seulement avec IMAGO.

Imago lui donne un beau brillant soyeux et un joli apprêt, semblable à celui du linge neuf — Cuisson pas nécessaire, Imago est prêt pour l'emploi.

En vente chez Triplet, pharmacie, Sevon 4, NEUCHÂTEL

Bourgeois pharmacie, Schnetter, droguerie.

Dr E. Strikler, chem. Laboratorium, Kreuzlingen.

Piano

marque Lutz, ainsi qu'un lit à une place, un lit d'enfant, un pouce-pouce, une grande glace le tout en bon état et propre. S'adresser Café du Guillaume Tell, Saint-Blaise.

Piano

A vendre quelques bicyclettes d'occasion pour dames et messieurs

Au magasin

F. Margot-Bornand S. A.
Temple Neuf 6, Neuchâtel

Piano

A vendre beau piano, cordes croisées et cadre fer. S'adresser chez A. Lutz fils, Croix du Marché.

Accordéon

34 tonneaux, 3 rangs, 3 voix, 12 basses, marque « Berna », à vendre chez Ch. Muller, Paros 61.

C'est de l'argent bien placé que d'acheter une bicyclette ou une moto-cyclette

„ALLÉGRO“
A. Grandjean
Neuchâtel

CLOTURES

pour jardins, vergers, etc., toujours au meilleures conditions, chez Pichard & Cie, Bex.

Viticulteurs - agriculteurs

Pour combattre les maladies de la vigne et des pommes de terre:

Sulfate de cuivre

Bouillie „La Renommée“ avec et sans soufre

Soufre sublimé jaune

aux conditions les meilleures.

SUCCURSALES
CH. PETITPIERRE

Grandes semaines de BAS BLANCS

semelles et talons renforcés à 95 c. la paire

chez **Guye-Prêtre** St-Honoré Numa-Droz

Grandes semaines de BAS BLANCS

semelles et talons renforcés à 95 c. la paire

chez **Guye-Prêtre** St-Honoré Numa-Droz

Grandes semaines de BAS BLANCS

semelles et talons renforcés à 95 c. la paire

chez **Guye-Prêtre** St-Honoré Numa-Droz

Grandes semaines de BAS BLANCS

semelles et talons renforcés à 95 c. la paire

chez **Guye-Prêtre** St-Honoré Numa-Droz

Protégez l'industrie nationale!!!

L'apéritif de marque «DIABLERETS» est constitué uniquement de sucres des plantes de nos Alpes. C'est un produit SUISSE par excellence. JH 81800 D

Magasins ROSÉ-GUYOT NEUCHÂTEL & CERNIER

Demandez nos

Bas réclame

et comparez prix et qualités

Bas semelles et talons renforcés, dix teintes **1¹⁵**

Bas de fil, très soyeux, en toutes teintes, semelles et talons renforcés **2²⁵**

Bas jaspés, coton et soie, différentes nuances, haute nouveauté **3⁷⁵**

Envois contre remboursement

Café à remettre

avec billard, jardin meublé, salle pour sociétés. — Affaire d'ancienne renommée, bonne clientèle, marchandises de 1er choix. Appartement de trois chambres, au soleil, compris dans le bail. Pour tous renseignements, s'adresser à E. Genton, agent d'affaires patenté, Nyon. JH 83775 LI

Toutes les tâches sont éliminées

de l'excellence de la

Lessive Redard

et ne veulent plus s'en passer, puisque tout en blanchissant le linge, elle le PRÉSERVE et en prolonge la durée

En vente Partout **SABLOPHÉNIK** nettoie tout

CHAUFFAGE

C'est le bon moment pour faire graisser et réviser les chaudières et foyers pour leur conservation.

Prébandier S. A. NEUCHÂTEL Téléphone 729

CHAUFFAGE

C'est le bon moment pour faire graisser et réviser les chaudières et foyers pour leur conservation.

Prébandier S. A. NEUCHÂTEL Téléphone 729

CHAUFFAGE

C'est le bon moment pour faire graisser et réviser les chaudières et foyers pour leur conservation.

Prébandier S. A. NEUCHÂTEL Téléphone 729

ENCHÈRES

Enchères de matériel agricole et de voiturier

Le lundi 8 juin 1925, dès 13 h. 3/4, M. Fritz TANNER, voiturier, à Cernier, fera vendre par voie d'enchères publiques, à son domicile:

Deux grands chars à pont, un grand tombereau, une grande bosse à purlin, un char à échelles, un char à brocetta, deux camions, six voitures berlinoises et landaux, plusieurs breakes, une voiture de côté, deux voitures à soufflet, deux omnibus, deux traîneaux avec fleche, deux grandes glisses avec épouades, cinq glisses à bilions, une glisse, deux banoches à tourbes, un camion neuf, une piocheuse à disques, neuve, trois fancheuses usagées, une piocheuse avec chargeuse, une charrette ancienne, un battoir, un concasseur, un crio, sabots, râcles, essieux, plusieurs trains de chars, brancards, un tonneau à benzine, cinq beaux plateaux foyard, secs, et autres objets dont on supprime le détail.

Terme de paiement: 8 août 1925, moyennant cautions solvables, escompte 2% sur les échutes supérieures à Fr. 50.—.

Cernier, le 27 mai 1925.

R 529 C Le Greffier de Paix: W. JEANRENAUD.

VENTE DE BOIS DE FEU

VENDREDI 5 JUIN, dès 14 heures, Madame Albert de Merveilleux et les hoirs Edouard Rott feront vendre par voie d'enchères publiques, et aux conditions qui seront préalablement lues:

environ 4000 BEAUX FAGOTS

300 PERCHES POUR TUTEURS

10 STÈRES SAPIN

700 VERGES À HARICOTS

Rendez-vous des miseurs au Chaumont Rott pour 14 h. Neuchâtel, le 27 mai 1925.

Le Greffier de Paix: Ed. NIKLAUS.

Enchères de fourrages

Divers propriétaires exposeront en vente, par enchères publiques, la récolte en foin et regain de leurs champs situés sur les territoires de Thielle-Wavre, Cornaux, Saint-Blaise et Marin-Epagnier.

Pour les territoires de Thielle-Wavre et Cornaux, les enchères auront lieu mercredi 3 juin 1925.

Rendez-vous à 8 heures sur Mauré, chemin de Marin à Wavre.

Pour Saint-Blaise et Marin-Epagnier, jeudi 4 juin 1925.

Rendez-vous à 8 heures devant l'Hôtel Communal, à Saint-Blaise.

Les propriétaires désirant exposer leurs récoltes en vente et qui ne se sont pas encore fait inscrire, peuvent le faire au bureau de E. Berger, à Saint-Blaise, jusqu'au mardi 2 juin 1925, à 18 h. Neuchâtel, le 27 mai 1925.

Le Greffier de Paix: Ed. NIKLAUS.

OFFICE DES POURSUITES DE BOUDRY

Enchères publiques de marchandises diverses et d'une installation de coiffeur

L'office des poursuites de Boudry vendra par voie d'enchères publiques, le mardi 2 juin 1925, dès 9 heures, à Colombier, rue Haute No 4, les marchandises et objets ci-dessous:

Marchandises neuves: bretelles, sacs à linge militaire, savonnets, brosses à dents, pipes, portomonnaies, cigares, cigarettes, lotions, poudre de savon, pâtes dentifrices, un lot de laines diverses, une collection d'illustrations « Guerre Mondiale », des livres, et d'autres marchandises dont le détail est supprimé.

Mobilier: installation complète d'un salon de coiffeur comprenant: trois lavabos, trois grandes glaces, garnitures de lavabo, une machine à sécher les cheveux, un appareil antiseptique sur pied, trois fauteuils, un banc, serviettes et fourreaux, etc., ainsi que les objets mobiliers suivants: une table ronde, des chaises, des glaces, des tables, un lavabo-commode avec glace, dessus marbre, une armoire à glace, des tabourets, des selles, de la vaisselle, un potager, un canapé, une pharmacie sculptée, une horloge, un régulateur, une chaise neuchâteloise antique, une petite table antique, un lit fer complet, des linéolans, un lot de bouteilles vides, crosses à lessive, notes à confiture, environ 200 fagots sarments, et d'autres objets dont le détail est supprimé.

Les marchandises seront vendues le matin et le mobilier à partir de 14 heures — Les ventes auront lieu au comptant conformément à la loi sur la poursuite pour dettes et la faillite.

Boudry, le 22 mai 1925.

OFFICE DES POURSUITES: Le préposé, H.-C. MORARD.

CHARBONS NOIRS

CLERC-LAMBELET, C. NEUCHÂTEL

Faubourg du Lac 11, Place du Monument

Livraisons soignées aux prix réduits d'été

Téléphone 13-94

La constipation

la plus ancienne et la plus vérifiée ne résiste pas à l'emploi des pilules

LAXYL

véritable agent régulateur des fonctions intestinales.

La boîte: Fr. 1.80 dans toutes les pharmacies de Neuchâtel.

Salle à manger

en noyer ciré, à l'état de neuf, à vendre. Prix avantageux. Demander l'adresse du No 307 au bureau de la Feuille d'avis.

BOIS DE FEU

rendu à domicile. Cartelage sapin, rondins de sapin, gros fagots, aux plus bas prix du jour. S'adresser à Ed Comtesse, Bevaux. Téléphone 52.

POTAGERS neufs et d'occasion

Réparations de potagers et des travaux de serrurerie Soudure à l'autogène de tous outils et métaux S'adresser Evole 6, atelier

LE SUCCÈS croissant

obtenu partout par le Thé Béguin n'a pas manqué de provoquer l'apparition des imitations qui accompagnent inévitablement les produits ayant conquis la faveur du public. Ces imitations grossières doivent être signalées afin que chacun exige le véritable

The Béguin

qui, seul, par sa composition rationnelle, basée sur des études spéciales sur les principes actifs de nos plantes indigènes, garantit une EFFICACITÉ ABSOLUE dans toutes les maladies dont l'origine est un sang vicié telles que: eczéma, démangeaisons, dartres, eczéma verticieux, plaies, varicelles etc. Il peut être pris, sans aucun inconvénient, d'une façon prolongée.

Le Thé Béguin ne se vend qu'en boîtes cachetées de 2 fr., jamais au détail, dans les pharmacies de Neuchâtel et environs.

Henkel & Cie, S.A., Bâle

Aux amateurs de curiosités d'extrême Orient

A vendre, faute d'emploi et à de très avantageuses conditions, une superbe tenture orientale neuve et entièrement brodée à la main. Peut servir de tapis, portière, couverture de lit ou tenture.

Pour voir cette superbe broderie, s'adresser au magasin de nouveautés Quarrax et Co, rue Saint-Maurice.

POTAGERS neufs et d'occasion

Réparations de potagers et des travaux de serrurerie Soudure à l'autogène de tous outils et métaux S'adresser Evole 6, atelier

LE SUCCÈS croissant

obtenu partout par le Thé Béguin n'a pas manqué de provoquer l'apparition des imitations qui accompagnent inévitablement les produits ayant conquis la faveur du public. Ces imitations grossières doivent être signalées afin que chacun exige le véritable

The Béguin

qui, seul, par sa composition rationnelle, basée sur des études spéciales sur les principes actifs de nos plantes indigènes, garantit une EFFICACITÉ ABSOLUE dans toutes les maladies dont l'origine est un sang vicié telles que: eczéma, démangeaisons, dartres, eczéma verticieux, plaies, varicelles etc. Il peut être pris, sans aucun inconvénient, d'une façon prolongée.

Le Thé Béguin ne se vend qu'en boîtes cachetées de 2 fr., jamais au détail, dans les pharmacies de Neuchâtel et environs.

Henkel & Cie, S.A., Bâle

LE SUCCÈS croissant

obtenu partout par le Thé Béguin n'a pas manqué de provoquer l'apparition des imitations qui accompagnent inévitablement les produits ayant conquis la faveur du public. Ces imitations grossières doivent être signalées afin que chacun exige le véritable

The Béguin

qui, seul, par sa composition rationnelle, basée sur des études spéciales sur les principes actifs de nos plantes indigènes, garantit une EFFICACITÉ ABSOLUE dans toutes les maladies dont l'origine est un sang vicié telles que: eczéma, démangeaisons, dartres, eczéma verticieux, plaies, varicelles etc. Il peut être pris, sans aucun inconvénient, d'une façon prolongée.

Le Thé Béguin ne se vend qu'en boîtes cachetées de 2 fr., jamais au détail, dans les pharmacies de Neuchâtel et environs.

Henkel & Cie, S.A., Bâle

LE SUCCÈS croissant

obtenu partout par le Thé Béguin n'a pas manqué de provoquer l'apparition des imitations qui accompagnent inévitablement les produits ayant conquis la faveur du public. Ces imitations grossières doivent être signalées afin que chacun exige le véritable

The Béguin

qui, seul, par sa composition rationnelle, basée sur des études spéciales sur les principes actifs de nos plantes indigènes, garantit une EFFICACITÉ ABSOLUE dans toutes les maladies dont l'origine est un sang vicié telles que: eczéma, démangeaisons, dartres, eczéma verticieux, plaies, varicelles etc. Il peut être pris, sans aucun inconvénient, d'une façon prolongée.

Le Thé Béguin ne se vend qu'en boîtes cachetées de 2 fr., jamais au détail, dans les pharmacies de Neuchâtel et environs.

Henkel & Cie, S.A., Bâle

LE SUCCÈS croissant

obtenu partout par le Thé Béguin n'a pas manqué de provoquer l'apparition des imitations qui accompagnent inévitablement les produits ayant conquis la faveur du public. Ces imitations grossières doivent être signalées afin que chacun exige le véritable

The Béguin

qui, seul, par sa composition rationnelle, basée sur des études spéciales sur les principes actifs de nos plantes indigènes, garantit une EFFICACITÉ ABSOLUE dans toutes les maladies dont l'origine est un sang vicié telles que: eczéma, démangeaisons, dartres, eczéma verticieux, plaies, varicelles etc. Il peut être pris, sans aucun inconvénient, d'une façon prolongée.

Le Thé Béguin ne se vend qu'en boîtes cachetées de 2 fr., jamais au détail, dans les pharmacies de Neuchâtel et environs.

Henkel & Cie, S.A., Bâle

LE SUCCÈS croissant

obtenu partout par le Thé Béguin n'a pas manqué de provoquer l'apparition des imitations qui accompagnent inévitablement les produits ayant conquis la faveur du public. Ces imitations grossières doivent être signalées afin que chacun exige le véritable

The Béguin

qui, seul, par sa composition rationnelle, basée sur des études spéciales sur les principes actifs de nos plantes indigènes, garantit une EFFICACITÉ ABSOLUE dans toutes les maladies dont l'origine est un sang vicié telles que: eczéma, démangeaisons, dartres, eczéma verticieux, plaies, varicelles etc. Il peut être pris, sans aucun inconvénient, d'une façon prolongée.

Le Thé Béguin ne se vend qu'en boîtes cachetées de 2 fr., jamais au détail, dans les pharmacies de Neuchâtel et environs.

Henkel & Cie, S.A., Bâle

LE SUCCÈS croissant

obtenu partout par le Thé Béguin n'a pas manqué de provoquer l'apparition des imitations qui accompagnent inévitablement les produits ayant conquis la faveur du public. Ces imitations grossières doivent être signalées afin que chacun exige le véritable

The Béguin

qui, seul, par sa composition rationnelle, basée sur des études spéciales sur les principes actifs de nos plantes indigènes, garantit une EFFICACITÉ ABSOLUE dans toutes les maladies dont l'origine est un sang vicié telles que: eczéma, démangeaisons, dartres, eczéma verticieux, plaies, varicelles etc. Il peut être pris, sans aucun inconvénient, d'une façon prolongée.

Le Thé Béguin ne se vend qu'en boîtes cachetées de 2 fr., jamais au détail, dans les pharmacies de Neuchâtel et environs.

Henkel & Cie, S.A., Bâle

LE SUCCÈS croissant

obtenu partout par le Thé Béguin n'a pas manqué de provoquer l'apparition des imitations qui accompagnent inévitablement les produits ayant conquis la faveur du public. Ces imitations grossières doivent être signalées afin que chacun exige le véritable

The Béguin

qui, seul, par sa composition rationnelle, basée sur des études spéciales sur les principes actifs de nos plantes indigènes, garantit une EFFICACITÉ ABSOLUE dans toutes les maladies dont l'origine est un sang vicié telles que: eczéma, démangeaisons, dartres, eczéma verticieux, plaies, varicelles etc. Il peut être pris, sans aucun inconvénient, d'une façon prolongée.

Le Thé Béguin ne se vend qu'en boîtes cachetées de 2 fr., jamais au détail, dans les pharmacies de Neuchâtel et environs.

Henkel & Cie, S.A., Bâle

AVIS

Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse...

Pour les annonces avec offres sous initiales et chiffres, il est inutile de demander les adresses...

Administration de la Feuille d'avis de Neuchâtel

LOGEMENTS

Au centre de la ville. A louer dans maison tranquille le logement au sol, de trois chambres, cuisine et dépendances...

LOUIS FAYRE. - A louer pour le 24 juin, appartement de trois chambres, cuisine et dépendances...

ÉVOLE. - A louer pour le 24 juin ou époque à convenir, villa comprenant quinze pièces habitables et chambre de bains, gaz, électricité, terrasse et jardin au midi...

MOULINS. - A louer pour tout de suite ou époque à convenir, logement de quatre chambres, cuisine et dépendances...

Écluse. - A remettre dès maintenant ou pour époque à convenir, appartement de deux grandes chambres et dépendances...

A louer pour le 24 juin ou époque à convenir un PETIT logement, pour petit ménage, au soleil, deux chambres, un cabinet, un galetas et cave; eau, gaz et électricité...

Pour le 24 juin. Joli petit appartement, vis-à-vis de la Poste, balcon. S'adresser pour visiter de 11 à 3 heures...

A LOUER. pour le 24 juin ou époque à convenir, logement de trois pièces et dépendances au Chemin des Noyers...

LOGEMENT. de deux chambres et cuisine, remis à neuf. S'adresser Hôpital No 9, 2me.

Colombier. A louer pour le 15 juillet, appartement de trois pièces, cuisine, dépendances. S'adresser à M. Banderet, rue Basse 21.

LOGEMENT DE CINQ PIÈCES ET DÉPENDANCES. A louer à l'Écluse pour le 24 juin. S'adresser Étude G. Etter, notaire.

Appartement meublé. de sept pièces (éventuellement huit) à louer dans villa, avec jardin, à l'ouest de la ville. - Chambre de bains, lingerie et armoire. - S'adresser à l'Étude Wavre, notaires, Palais Rougemont.

Pour le 24 juin, rez-de-chaussée de cinq pièces, Avenue du 1er Mars. S'adresser Beaux-Arts 28, 2me.

Pour le 24 juin, à louer près de la gare. PETIT LOGEMENT de deux chambres et dépendances. S'adresser Fahys 25, chez J. Malbot.

Etude BRAUEN, notaire Hôpital 7

A louer, entrée à convenir: Maubolia, maison 7 à 12 chambres (meublées ou non). Confort moderne, Grand jardin. Appartement dès 24 juin. 5 chambres, Quai Suchard, 4 chambres, rue Pourtalès, 4 chambres, Saint-Honoré, 2-3 chambres, Quai Suchard, Seyon, Trésor, Moulins, Neuchâtel, Fahys, Gardes meublés, Caves, Ateliers et magasins.

CHAMBRES. Jolie chambre près Place Purry, vue sur le lac. S'adresser mag. de cigares, Grand'Rue 1.

CHAMBRE AVEC PENSION soignée, pour jeunes gens aux études, Quai Ph. Godet 6, rez-de-chaussée.

CHAMBRES ET PENSION soignées, J.-J. Lallemand 1, 2me.

Belle chambre au soleil Évole 8, 3me.

A louer pour séjour d'été au Val-de-Ruz, chambre au soleil, avec pension (verger). Demander l'adresse du No 812 au bureau de la Feuille d'avis.

Chambre meublée, Rue Pourtalès 11, 3me.

Jolie chambre meublée à louer à monsieur rangé - Rue du Concert 6, 3me, à gauche.

Chambre indépendante, au soleil, Faubourg de l'Hôpital 42, 3me étage.

LOCAT. DIVERSES. SEYON. - A louer pour le 24 juin, deux pièces à l'usage de bureaux, salles de réunions ou entrepôts. Étude DUBIED, notaires, Mols 21.

A louer, rue St-Honoré, pour le 24 juin 1925, magasin et dépendances. Étude Wavre, notaires, Palais Rougemont.

Demandes à louer

On cherche pour tout de suite appartement

ou petit maison avec atelier pour artiste-peintre (ou grand chambre fenêtre nord), bains, jardin, etc., bord du lac de Neuchâtel ou environs. Offres sous chiffres B. Z. 5816 à Rudolf Mosse, Bâle.

un logement

Un ménage de deux personnes demande à louer, pour le 24 juin ou autre époque à convenir, à proximité de la ville ou sur les quais.

de trois ou quatre pièces, avec confort moderne (chambre de bains, chauffage central). Adresser les offres par écrit en indiquant le prix du loyer, à l'Étude du notaire Cartier, Neuchâtel.

OFFRES

JEUNE FILLE

de 16 ans, de confiance, mais un peu lente, de la Suisse allemande, cherche place dans petite famille pour aider aux travaux de maison ou s'occuper des enfants. Vie de famille et occasion d'apprendre la langue française désirées. Pour tous renseignements, s'adresser à M. Melor, pasteur, Baden (Argovie).

JEUNE FILLE

de 28 ans cherche place pour le 15 juin, pour servir au café et aider au ménage. Écrire sous chiffres Z. A. 509 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE BENOISE

institutrice diplômée, cherche place dans bonne famille neuchâteloise pour s'occuper d'enfants et aider au ménage. Occasion de se perfectionner dans la langue française désirée. - Adresser offres à Mlle Beth Stalder, Lodbach (Berne).

Jeune fille

pour le commencement de juillet dans une bonne famille. S'adresser à M. Weiss, peintre en décoration et en bâtiments, Flawyl.

JEUNE FILLE

de 15 ans, dans petite famille, pour aider aux travaux de ménage. S'adresser à Mme Adrien Borel, Crêt-Daconnet 30.

JEUNE FILLE

de 17 ans, protestante, argovienne, comprenant passablement le français, dans une bonne famille sérieuse comme volontaire, soit auprès d'enfants, soit pour aider au ménage, on elle aurait l'occasion de se perfectionner dans la langue française. - Adresser offres à Mme Wernli Perrenoud, Hôtel Schenkberghof Thalheim (Argovie).

PLACES

On cherche pour petite famille à Vienne (Autriche). Fille SÉRIEUSE de bonne famille, âgée de 28 à 35 ans, comme femme de chambre. Très bon traitement, bons gages en argent suisse. Conditions: faire les chambres, la couture, parler français avec enfant commencent déjà la langue. Excellentes références nécessaires. Mme Rosenbaum, directeur, Gumpendorferstrasse 87, Vienne VI. JH 10156 Lz.

demoiselle

entre 23-35 ans, protestante, pour seconder la maîtresse de maison auprès de quatre enfants et dans le ménage à côté d'une cuisinière. Prière d'adresser les offres avec photo et certificats sous chiffres JH 4814 Z aux Annonces Suisses S. A., Zurich, Bahnhofstrasse 100.

femme de chambre

de confiance, bons certificats. Entrée immédiate. Adresser offres à Mme Gustave Jéquier, Faubourg du Crêt 5.

CUISINIÈRE

capable et robuste. Bons gages. AIDE DE MAISON. On demande un

EMPLOIS DIVERS

Demioiselle italienne

diplômée cherche place d'institutrice dans famille ou pensionnat. Pour renseignements, s'adresser à Mlle Gonzaga, Prises du Haut, Pesoux.

jeune homme

sachant traire et faucher, chez Alphonse Béguin, Montmollin.

employé

de banque ou de commerce pour occupations accessoires intéressantes. Écrire à Case postale 194 Neuchâtel.

ON CHERCHE

voyageur intéressé

pouvant rester à son domicile habituel pour importation de combustibles Case 4527/2, Bâle

Important fabrication de la branche électricité, en Suisse allemande, demande

un ou une

très habile dactylographe

de langue française

pour l'établissement de factures, ayant des connaissances approfondies soit en anglais, soit en italien. Offres avec indications des écoles fréquentées, places déjà occupées, date d'entrée possible, prétentions, copies de certificats, photo, à adresser sous chiffres T. 3080 Lz à Publicitas, Lucerne. JH 10157 Lz

Important compagnie suisse d'assurances demande

inspecteur - acquiesiteur

Place d'avenir et stable. Faire offres détaillées sous chiffres P 1664 U à Publicitas, Bienne. Personne ayant déjà travaillé dans la branche aura la préférence. P 1664 N

OFFRES

FERBLANTIER - APPAREILLEUR

est demandé chez P. Rod, Terreaux, Neuchâtel. Inutile de se présenter si l'on ne connaît pas les deux parties à fond.

n'importe quel emploi

Pressant. Écrire sous chiffres A. M. 990 poste restante, Ville.

domestique

jeune homme au courant des travaux de la campagne. Gages et entrée à convenir. Faire offres à Georges Luginbuhl, Boudévilliers.

conclerge

Entrée à convenir. - Écrire sous chiffres C. P. 267 au bureau de la Feuille d'avis.

Sommelières

présentant bien et connaissant le service sont demandés pour la fête de chant. Adresser offres écrites sous chiffres F. C. 299 au bureau de la Feuille d'avis.

jeune homme

de 16 à 20 ans pour aider aux travaux de la campagne. S'adresser à Mme Hausener, à Saint-Blaise.

Vins

Agents sérieux et actifs sont demandés dans chaque localité pour placer les vins d'une maison de premier ordre. Faire offres écrites sous T. C. 300 au bureau de la Feuille d'avis.

représentants

À la commission pour visiter clientèle particulière, dans chaque commune du canton. Spécialités électriques. Gain assuré très facile. Faire offres sous chiffres B. C. 287 au bureau de la Feuille d'avis.

ouvrier boulanger

est demandé dans importante boulangerie pour un remplacement de six semaines à deux mois. Faire offres écrites sous chiffres A. B. 310 au bureau de la Feuille d'avis.

Plusieurs

JEUNES GENS cherchent places dans hôtels ou magasins. Un grand nombre de JEUNES FILLES trouvent belles places. S'adresser à Karl Amiet, ancien instituteur, Bureau de placement suisse, Olten, fondé en 1905.

Apprentissages

Boulangier-pâtissier

Jeune homme robuste et de confiance trouverait place tout de suite comme apprenti. S'adresser à la Boulangerie Courvoisier, Faubourg de l'Hôpital, Neuchâtel.

PERDUS

Trouvé dimanche soir, 24 mai, sur la route cantonale, à l'entrée de la forêt de l'Éter, une

housse de capote d'automobile

La réclamer chez Paul Junod, à Lignières.

Demandes à acheter

Chiffons

J'achète chiffons propres pour nettoyage, A Grandjean, Avenue de la gare 15.

La librairie d'occasion

E. DUBOIS 3, Rue des Poteaux 3 achète toujours aux plus hauts prix livres modernes et anciens. On se rend à domicile pour lots importants.

On demande à acheter une pompe à purin

S'adresser Hess, jardinier, Port-Rouland 22.

On demande à acheter d'occasion un escalier tournant

et un buffet de service ou un vaisselier. Demander l'adresse du No 808 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande à acheter d'occasion vingt pieds en fonte de fer pour établis. Faire offres avec prix à Cattin & Co, Paros No 114, Neuchâtel

Vieux dentiers

bijoux, or, argent et platine, orfèvrerie usagée, sont achetés au plus haut prix.

M. VUILLE FILS

suoc. de N. VUILLE-SARLI Temple-Neuf 16 NEUCHÂTEL

A VENDRE

MOTOS, AUTOS

A enlever quelques occasions très avantageuses: Condor, Saecoche et Royal; deux autos avec pont, 10 CV, très bon filaire. S'adresser à l'Agence Royal-Enfield, Arenal.

Beaux porcs

à l'engrais. À vendre, ainsi qu'une belle CHEVRETTE portante pour le 15 juin, chez A. Aellen, Maillefer 28, Vauxeyon.

Jument

de cinq ans, trait et course, à vendre. Camillan, Pesoux.

quatre hangars

machines à travailler le bois, outillage de charpentier et menuisier, vingt établis, vélines, palans, divers outils, échelles, cordages, moules, copeaux, etc. S'adresser Sauser & Colomb, Bourse 38, Neuchâtel.

A remettre

tout de suite à Vevey pour cause de changement de situation magasin d'OUVRAGES DE DAMES avec matériel pour la fabrication. Grande clientèle. Affaire sérieuse et de gros rapport. Offres sous chiffres F. 85409 V au bureau d'annonces de la Feuille d'avis, VEVEY.

Rôties hollandaises

zwiebacks extra légers recommandés pour régimes

Magasin Ernest Morthier

Savon de MARSEILLE extra

Importation directe Emile LAGIER, Auvierneur. Douzees alimentaires en grés.

Dans la fameuse course de côte Bienne-Macolin, où 90 concurrents étaient inscrits, la motocyclette

Allégre

a fait la preuve de sa supériorité en enlevant les deux premières places et en battant le record de sa catégorie. - démonstration, location et vente des motocyclettes « Allégre » au magasin de cycles

A. Grandjean NEUCHÂTEL

CABINET DENTAIRE GEORGES EVARD

TECHNICIEN-DENTISTE, autorisé à pratiquer par l'Etat EXTRACTIONS SANS DOULEUR Traite consciencieusement d'après les nouvelles méthodes

FACILITÉS DE PAYEMENT PROTHÈSES SOIGNÉES NEUCHÂTEL, RUE DE L'HOPITAL 11 TÉLÉPHONE 13-11

ASSUREZ-VOUS A LA Caisse cantonale d'Assurance populaire

vous ne le regretterez jamais. Ses conditions sont des plus avantageuses pour ASSURANCES MIXTES ET AU DÉCÈS jusqu'à Fr. 10.000.- sur la même tête Rentes viagères et rentes d'orphelins

Demandez prospectus et tarifs à la Direction à Neuchâtel, Rue du Môle 3, ou aux Correspondants dans chaque commune. SÉCURITÉ COMPLÈTE DISCRÉTION ABSOLUE

Mise à ban

Ensuite de permission obtenue, les enfants de feu M. Alde Roulet, à Champvèryes, meurt à ban les terrains qu'ils possèdent sur les territoires de La Coudre (art. 367 du Cadastre) et d'Hauterive (art. 555), situés entre la route cantonale Neuchâtel-St-Blaise et le lac, terrains en nature de prés et bûissons.

Le droit de passage sur la grève est réservé.

En conséquence, défense est faite à toute personne non autorisée de s'introduire dans ces propriétés.

Tout contrevenant sera passible des pénalités prévues par la loi.

Les parents sont responsables des infractions commises par leurs enfants.

Champvèryes, le 25 mai 1925. Les Requêteurs: J. Humbert-Roulet. Ate Roulet. Made Roulet

Mise à ban autorisée. Neuchâtel, le 25 mai 1925. le Juge de Paix: A. DROZ.

10.000 fr. sont demandés

en 2me hypothèque sur immeubles. Offres sous chiffres O 2497 U à Case postale 20139, Bienne.

Jeune personne cherche travail à l'heure

ou en journées. Treille 4, 2me. Séjour de vacances dans les Alpes

M. et Mme Henri Parel, pasteur, reçoivent des pensionnaires (jeunes gens et jeunes filles). Altitude 1400 m. Chalet extrêmement confortable. Vie de famille. Excursions. S'adresser à la Cure de Fleurier (Val-de-Travers). P 1595 N

PENSION-FAMILLE

Fleurbaey (Pays d'Enhaut) Prix 7 fr. par jour. - Cuisine soignée. Références. - Demandez prospectus JH 85773 L Mmes HUMBERT

Cercle des Travailleurs Neuchâtel

La cotisation pour l'année 1925 est payable auprès du teneur du Cercle ou au compte de chèques et virements postaux IV 902.

M. O. B. ROUGEMONT

Pension du Verger. Cuisine soignée. Prix modérés. Mlles YERSIN, propr.

HOTEL DE COMMUNE

Geneveys sur Coffrane à proximité du Parc de M. Camille Droz

JOLI BUT DE PROMENADE. Restauration chaude et froide. Charcuterie de campagne. Grande salle pour société. Le nouveau teneur, P 21837 C Joseph HUGLI.

IMPRIMERIE

Girardbille & Fils Faubourg du Lac 9

Remontages de mécanisme

On sortira à domicile remontages rapides pièces, ouvrage facile et bien payé. Pressant. S'adresser à H. Novelli, Chemin des Menuiers 1, Pesoux.

Demioiselle cherche famille

pour séjour de huit mois afin d'apprendre la langue française. Offres sous chiffres OF. 4440 R. à Orell Füssli-Annonces. Arenal.

Ern. Röthlisberger

Artiste Bijoutier-Orfèvre. Tél. 13-49 NEUCHÂTEL Av. Gare 6

EXÉCUTION DE MODÈLES ORIGINAUX EN BIJOUTERIE ET ORFÈVRERIE

CADEAU DE MARIAGE

Alliances ciselées, Colliers, Broches, Bagues, Pendentifs Bracelets et Montres bracelets Colliers, Chaînes et Cachets pour catéchumènes

COUPES ET GOBELETS POUR PRIX DE SOCIÉTÉS

Services à thé et à café Coupes à fruits et Assiettes à dessert Timbales pour baptêmes Liens de serviettes Salières et Huiliers

Broches et Boucles de souliers du costume neuchâtelois

Se charge également de RHABILLAGES en Bijouterie et Orfèvrerie, ainsi que de restaurations et closures de tous genres de bronzes, spécialement pour PENDULES FRANÇAISES ou NEUCHÂTELOISES PENDULETTES

ATELIER ET BUREAU DE VENTE: AVENUE DE LA GARE 6

Mise à ban

Ensuite de permission obtenue, les enfants de feu M. Alde Roulet, à Champvèryes, meurt à ban les terrains qu'ils possèdent sur les territoires de Saint-Blaise (art. 686 du Cadastre), Aux Rapes du Milieu, champ de 2187 m², et 688, Aux Champs-Gaillardis, champ de 2520 m² et d'Hauterive (art. 272 et 273 du Cadastre). Les Compétences, champs de 3153 m² et de 507 m².

En conséquence, défense est faite à toute personne non autorisée de s'introduire dans ces propriétés.

Tout contrevenant sera passible des pénalités prévues par la loi.

Les parents et tuteurs sont responsables des infractions commises par les mineurs placés sous leur surveillance.

Champvèryes, le 25 mai 1925. Les Requêteurs: J. Humbert-Roulet. Ate Roulet. Made Roulet

Mise à ban autorisée. Neuchâtel, le 25 mai 1925. le Juge de Paix: A. DROZ.

Association du Sou pour le relèvement moral

Mercredi 3 juin, à 2 h. 1/2 RUE DU CHATEAU 19

Assemblée cantonale des collectrices et souscriptrices.

La Traite des femmes et la Société des Nations

CAUSERIE PAR Mlle KURZ

qui a assisté aux séances de la commission permanente de la traite des femmes à la S. d. N. Invitation cordiale à toutes les femmes.

D. A. VILLARS, avocat à Fribourg

a ouvert une seconde étude à MORAT

23, GRAND'RUE -- TÉLÉPHONE 70

Consultations tous les jours de 9 à 12 et de 2 à 4 heures

Représentations en matières judiciaires et administratives. - Encassements. (Étude à Fribourg: rue de Lausanne 30)

FÊTE CANTONALE DES CHANTEURS NEUCHÂTELOIS

CONCOURS

Samedi 6 juin, à 2 heures très précises TEMPLE DU BAS

Concours d'exécution des 1re et 2me divisions. Chœurs libres de la Division supérieure.

GRANDE SALLE DES CONFÉRENCES

Samedi 6 juin, à 2 heures très précises Concours d'exécution de la 3me division.

3 h. 30 - Grande Salle des Conférences

Concours de lecture à vue de toutes les divisions.

Prix des places: Numérotées, fr. 3.-; Non numérotées, fr. 2.-. Cartes de libre circulation pour les concours, fr. 3.-.

Pour les détails, voir le livret

PROMENADES ET EXCURSIONS

Pensions-Villégiatures-Bains

LES RAVES Hôtel-Pension DES ALPES s/Ste-Croix Altitude 1180 m. Situation idéale pour séjour d'été. Vastes

Le désarmement est en marche

Sous ce titre, M. William Martin écrit dans le « Journal de Genève » :

L'expérience a prouvé que la guerre n'était pas l'affaire de l'armée seule, mais de la nation entière, de toutes ses forces, de toutes ses ressources. Elle a prouvé aussi qu'on faisait un soldat en peu de temps. La conclusion qui s'impose, c'est que le rôle de l'armée permanente n'est pas de gagner la guerre, mais d'en permettre la préparation. C'est un rôle de couverture.

Dans l'immense armée de bataille qu'exige la guerre moderne, écrivait récemment l'« Europe nouvelle », les effectifs présents sous les drapeaux en temps de paix ne peuvent plus constituer qu'une fraction infime, si importants que soient ces effectifs et si longue qu'on fixe la durée du service. Le service de 3 ans donnait une armée de paix de 700.000 hommes qui formait plus de la moitié de l'armée mobilisée. Pour maintenir dans une armée de guerre de 3 à 4 millions d'hommes, la proportion de soldats de l'active qu'on croyait indispensable en 1913, le service de 5 ans serait insuffisant. Il faut donc renoncer, qu'on le veuille ou non, à faire de l'armée du temps de paix la maquette de l'armée de guerre.

C'est celle-ci désormais, armée véritablement nationale, formée par la mobilisation intégrale du pays, qui doit devenir la pièce essentielle du système militaire. C'est elle qu'il faut prévoir et organiser soigneusement aujourd'hui pour ne pas avoir à l'improviser hâtivement demain.

Il en résulte qu'il faut instruire militairement le plus grand nombre d'hommes possible, mais qu'il n'est pas nécessaire pour cela de les garder longtemps sous les drapeaux — pourvu qu'on ait sur la frontière une petite armée permanente, solidement pourvue de matériel.

C'est l'idée centrale sur laquelle reposent — avec des différences dans le détail technique desquelles nous ne pouvons pas entrer ici — les projets de réforme de l'armée en Italie et en France.

Nous n'ignorons pas que les projets du général Di Giorgio, en Italie, comme ceux du général Nollet, en France, ont été momentanément retirés. Les gouvernements les étudient à nouveau. Mais leurs bases ne seront pas sensiblement modifiées.

Ils reposent l'un et l'autre sur la dissociation des trois fonctions d'une armée, l'instruction, la mobilisation et la couverture.

Le projet du général Nollet, écrit le général Verraux, est le premier qui ait osé remplacer l'armée de métier, l'armée permanente, l'armée prétorienne, par une vaste école d'instruction où le citoyen ne sera appelé qu'à faire un court séjour.

Parallèlement, il institue, ne disons pas une milice, puisque le mot choque, mais une force nationale prête à être instantanément mobilisée. Ceux qui en feraient partie n'auraient qu'à se rendre à un centre de mobilisation très voisin pour prendre place dans une unité de guerre, organisée en tout temps, et dans laquelle ils auraient fait leurs périodes d'instruction.

En Italie, de même, d'après les projets Di Giorgio, l'armée, qui est actuellement de 225.000 hommes sous les drapeaux, se trouverait réduite, selon les époques de l'année, à 140.000 hommes ou même à 45.000 hommes. Les régiments seraient transformés en « centres d'instruction » — à peu près comme dans le projet Nollet.

Ce qui a effrayé certains esprits en Italie — parmi lesquels, à ce qu'il semble, le roi — c'est qu'à certaines saisons, l'armée aurait été inférieure à la « milice nationale » — et que le maintien de l'ordre intérieur aurait incombé à cet organisme, constitué par le fascisme, et dans lequel toutes les classes de la population n'ont pas une égale confiance.

Mais cet argument n'atteint pas le centre de la réforme, qui subsistera sans doute après la nouvelle étude à laquelle procèdent, en ce mo-

ment, M. Mussolini et le général Badoglio, chef d'état-major.

La concordance de ces projets français et italiens ne peut pas manquer de frapper. De toute évidence, en dépit de la résistance des vieux militaires, auxquels on ne peut pas demander de s'adapter rapidement à une technique nouvelle, le système des milices fait, en ce moment, de grands progrès dans le monde. Et comme le prestige militaire de la France est immense, et que de nombreux pays attendent que son exemple pour adopter un système permettant de réduire les charges militaires, sans nuire à la sécurité nationale, il est certain que sa décision sera suivie et imitée.

Nous sommes heureux et fiers que la Suisse ait découvert, plusieurs siècles avant ses voisins, ce qu'était là un système parfaitement adapté aux besoins de la défense nationale. Elle a prouvé, en même temps, qu'une armée de milices, organe excellent pour la guerre de défense, est impropre à l'attaque — sinon à l'offensive — et par conséquent, dans sa nature, un instrument de paix. C'est la forme même d'organisation militaire qui répond à l'esprit de la Société des nations.

ÉTRANGER

Un bien long cortège. — Les délégués des pays suivants prendront part au congrès international des chemins de fer de 1925, qui coïncidera avec le centenaire de la première ligne de chemin de fer anglaise : Belgique, Bolivie, Brésil, Chili, Chine, Danemark, Égypte, Espagne, États-Unis, Finlande, France, Grande-Bretagne et colonies, Grèce, Italie, Japon, Norvège, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Portugal, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Uruguay.

Ces fêtes dureront trois jours et auront lieu dans la région de Stockton et de Darlington. Le 1er juillet, le duc et la duchesse d'York inaugureront à Darlington une exposition de locomotives et de matériel de chemin de fer utilisé au cours de ces cent dernières années. Le lendemain, on présentera, sur la ligne d'Old Darlington à Stockton d'anciennes et de nouvelles locomotives avec leurs wagons. C'est ainsi que l'on verra aussi la première locomotive à vapeur de George Stephenson, qui conduisit pour la première fois, il y a un siècle, un train sur la même ligne, longue de 26 milles. D'autre part, un véritable cortège roulant est prévu sur la même ligne ; il représentera les différentes époques de l'histoire du chemin de fer. Par opposition à l'ancien matériel primitif, les compagnies anglaises présenteront les locomotives et les wagons les plus modernes. Le cortège aura une longueur de six milles.

Méfiez-vous des fumeurs. — Le lundi 25 mai, Mme Ottilia Staden Fröhling, de nationalité suisse, se trouvait seule dans une voiture de première classe dans l'express Gènes-Milan, quand, en gare de Voghera, un jeune homme entra dans le même compartiment, s'assit vis-à-vis d'elle et lui demanda la permission de fumer un cigare, ce qu'elle accorda volontiers.

Peu après Mme Staden Fröhling se sentit prise d'une invincible envie de dormir et, malgré ses efforts — car elle sentait qu'il y avait là quelque chose qui n'était pas naturelle — elle ne put résister au sommeil qui la gagnait.

Elle fut réveillée en gare de Milan par un employé qui faisait la tournée des wagons. Réveillé brusque et douloureux, car elle constata la disparition d'une valise contenant plusieurs portefeuilles dans lesquels étaient des valeurs et des bijoux, dont un splendide collier de perles, plus une somme de 10.000 francs suisses et plusieurs milliers de lires.

La police, aussitôt avertie, cherche encore.



Le onzième centenaire de l'Université de Pavie

L'Université de Pavie fondée par Lothaire en 825 va fêter son onzième centenaire. De grandes festivités auront lieu auxquelles seront invitées toutes les personnalités de la science.

C'est à la fin du 10ème siècle et au commencement du 11ème que l'Université de Pavie a conquis la célébrité.

Vue de la cour d'honneur de l'Université de Pavie.

LA PEUR DES COUPS

(Des « Annales »)

J'ai lu que la justice britannique allait reprendre certain mode efficace de répression, qu'elle avait abandonné naguère sous la poussée de l'opinion publique : le châtiment corporel. Deux malandrins de marque se voient infliger par la cour de Londres trois ans de servitude pénale, ce qui n'est pas terrible. Ils recevront vingt coups de « chat à neuf queues », ce qui est davantage. Ce dernier traitement inspire aux escarpes un salutaire effroi. Ils bravent volontiers le cachot, voire le baigne ; mais, comme ils sont assez douillettes, en dépit de leur férocité, ils tremblent à l'idée de sentir leurs épaules frémir sous la caresse de la garette.

Gageons que d'excellents esprits vont s'enflammer à ce sujet. Ah ! le noble prétexte à partir en guerre ! Ils élèveront de virulentes protestations.

Quoi ! clameront-ils, indignés, peut-on se montrer aussi retardataire en ce siècle où devrait triompher la raison ? Est-il possible qu'on retombe à la barbarie d'autrefois ? Est-il permis de fouler aux pieds les droits imprescriptibles de la dignité humaine ?

La seule réponse que mériteraient ces généreux utopistes, reste toujours celle d'Alphonse

Karr : « Que MM. les assassins commencent ! » Le malheur, c'est que, se voyant soutenus, défendus, excusés même, ces « messieurs » ne manifestent aucune velléité de modifier leurs chères habitudes. Ils continuent. Vols, agressions, cambriolages, attaques nocturnes, loin de se raréfier, se multiplient. Dans tous les pays du monde, la police est littéralement débordée. Les prisons regorgent d'individus louches qu'on met à l'ombre pour quelques mois. Leur détention terminée, ils n'ont rien de plus pressé que de regagner le champ de leurs exploits. Ils opèrent jusqu'à ce qu'ils soient pincés de nouveau. Leur fructueuse profession leur assure de grands profits avec le minimum de risques. Ils seraient bien sots, vraiment, de consentir à se ranger au nombre des honnêtes gens.

Nos magistrats déploient un tel état de choses. Les mesures légitimes, adoptées au cours des âges, les ont de plus en plus désarmés. Ils disposent de moyens insuffisants. Les anciennes ordonnances royales, heureusement périmées, étaient d'une sévérité inouïe. Le bon François Ier, éprouvant un très grand regret, ennui et déplaisir des crimes, délits et maléfices pullulant et croissant de jour en jour, décréta, par édit perpétuel et irrévocable, en date du 4 février 1534, que les voleurs subiraient les épreuves suivantes :

« Les bras leur seront brisés et rompus en deux endroits, tant haut que bas, avec les reins, jambes et cuisses, et mis sur une roue haute plantée et élevée, le visage contre le ciel, où ils

demeureront vivants, pour y faire pénitence, tant et si longtemps qu'il plaira à Notre-Seigneur les y laisser, et morts jusqu'à ce qu'il en soit ordonné par justice, afin de donner crainte, terreur et exemple à tous autres de n'échoir ni tomber en tels inconvenients... »

L'article IV de la Déclaration de Louis XV, le Bien-Aimé, enregistrée au Parlement le 31 mars 1724, disait expressément :

« Ceux et celles qui, après avoir été condamnés pour vol, seront convaincus de récidive en crime de vol, ne pourront être condamnés à moindre peine que, savoir, les hommes aux galères à temps ou à perpétuité, et les femmes à être de nouveau flétrées d'un W, si c'est pour récidive de vol, ou d'un simple V, si la première flétrissure a été encourue pour autre crime, et enfermées à temps ou pour leur vie dans les maisons de force... »

Certes, on ne doit pas souhaiter le retour de semblables rigueurs. Est-il préférable de donner dans l'excès contraire ? Elle se trompe d'adresse, l'indulgence qu'on témoigne aujourd'hui aux malfaiteurs. C'est un indice de faiblesse. Alfred Capus, qui, pour une fois, oublia son fameux : « Tout s'arrange », disait, à l'époque où régnait Garnier et Bonnot, de triste mémoire : « Il faut se défendre ou capituler ». Dussé-je émuvoir les âmes trop tendres, m'est avis que si l'on brandissait, en d'exceptionnelles occasions, le chat à neuf queues, l'ordre social ne pourrait qu'y gagner... Vouloir régénérer l'humanité par la douceur, quel rêve magnifique ! Ce n'est qu'un rêve, hélas ! La violence du méchant appelle la riposte du juste. C'est une nécessité vitale. De la peur des coups naîtra peut-être le commencement de la sagesse...

Le bonhomme Chrysale.

SUISSE

Dans les chemins de fer. — Après une période de brillant essor, les C.F.F. voient revenir des jours plus difficiles. Les résultats d'avril confirment ce que l'on constate depuis le commencement de l'année : les recettes-voyageurs restent stationnaires, mais les recettes-marchandises sont en forte décroissance. Ce qui se traduit en chiffres par une encaisse de trois millions en moins sur le même mois de l'année dernière.

Ainsi, lit-on dans la « Gazette de Zurich », la situation est sérieuse. Une réduction sensible des dépenses n'étant plus possible, on ne peut attendre d'amélioration que d'une reprise du trafic. A cet égard, les perspectives pour le trafic-voyageurs sont favorables, celles pour le trafic-marchandises mauvaises. Dans ces conditions, il n'est point certain que l'année 1925 laisse un bénéfice, de sorte qu'on fait d'ores et déjà entrevoir un ajournement des réductions projetées sur les tarifs.

Nos industries se plaignent de manquer de commandes à cause du haut coût des transports. On est dans un cercle vicieux. Ne pourrait-on pas essayer d'en sortir en réduisant le prix de transport des marchandises ?

La nomination d'un évêque. — On mande de Berne à la « Gazette de Lausanne » :

C'est lundi et mardi de Pentecôte qu'ont lieu les opérations quelque peu complexes aboutissant à la désignation d'un nouvel évêque de Bâle, en remplacement de Mgr Stammler. L'évêché de Bâle est le plus grand de la Suisse, car il comprend les cantons de Berne, Soleure, les deux Bâle, Argovie, Lucerne, Zoug, Schaffhouse et Thurgovie.

Lundi se réunit dans la sacristie de la cathédrale de Saint-Ours, à Soleure, le chapitre diocésain, composé de cinq chanoines résidents et de neuf chanoines non-résidents. C'est au chapitre qu'il appartient de préparer une liste de six candidats à l'épiscopat. Cette liste sera présentée le même jour à la conférence des cantons diocésains, qui comprend les représentants laïques des cantons de l'évêché, qui y déléguent les directeurs de leurs cultes. Elle est actuellement présidée par M. Kaufmann, conseiller d'Etat de Soleure, et est composée en majeure partie de protestants, la population du diocèse étant en majorité protestante.

Sur cette liste, la conférence diocésaine a le droit de biffer trois noms. La liste, modifiée ou non, est retournée au chapitre, qui procédera mardi matin à l'élection du titulaire. Le nom de l'élu est aussitôt proclamé dans la cathédrale où est assemblée la foule des fidèles.

La nationalité suisse. — Rodolphe-Emile Pfister, né en 1851, originaire de Wädenswil, directeur à Londres d'une importante société de plantations, avait adressé au Conseil d'Etat zuricois une requête en abandon de nationalité suisse. Mais la direction cantonale des affaires

militaires s'y opposa, étant donné que l'intéressé avait négligé de répondre à son ordre de mobilisation en 1914 et, dans la suite, avait été condamné par contumace à trois mois d'emprisonnement pour refus réitéré de satisfaire à ses obligations militaires.

Cette affaire est venue vendredi devant le Tribunal fédéral, lequel a jugé que l'on ne peut refuser à Pfister, à raison de son refus de servir et de la condamnation encourue par lui, l'abandon de la nationalité suisse.

ARGOVIE. — A Kaiserstuhl, M. Hans Stühlinger est tombé d'un escalier ; il s'est fracturé le crâne et a succombé sans avoir repris connaissance.

GENÈVE. — Dans la séance du Grand Conseil tenue samedi après-midi, le président du Conseil d'Etat a déclaré que le gouvernement retirerait le projet déposé par le gouvernement précédent sur la réforme électorale. A ce propos un député du groupe libéral-démocratique a annoncé qu'il déposerait un projet permettant de grouper les opérations électorales, en introduisant le principe de la conjonction des listes.

Un projet de loi relatif à la création d'un conseil économique a été annoncé par un député indépendant (catholique). Un représentant de l'Union de défense économique a déposé un projet de loi instituant au Grand Conseil une commission permanente chargée d'examiner les requêtes en naturalisation et de donner un préavis avant le vote. Le projet de loi sur la surveillance des enfants placés hors de leur milieu familial a été renvoyé à une commission et le projet de loi concernant les déclarations en contravention contre la morale publique a été définitivement adopté, ainsi que la loi autorisant le Conseil d'Etat à participer pour une somme de 100.000 francs à l'émission d'actions de la société du Palais des expositions.

Le Grand Conseil a en outre voté le crédit de 45.000 francs demandé pour la construction d'un hangar à l'aérodrome de Cointrin. A ce propos un député socialiste ayant demandé s'il était exact qu'une subvention de 30.000 francs avait été accordée à la ligne Lyon-Genève, sans que le Grand Conseil ait été consulté, le représentant du gouvernement reconnut que des pourparlers ont été engagés pour l'exploitation d'une ligne Lyon-Genève-Bâle ; mais aucune décision n'a encore été prise, car il fallait attendre ce que déciderait le canton de Bâle. Aujourd'hui, les assurances nécessaires ont été obtenues et le Conseil d'Etat demandera au Grand Conseil le crédit de 30.000 francs qui sera nécessaire. Une subvention de 20.000 francs a été accordée à la fête fédérale de gymnastique.

Finance - Commerce

Grands magasins Jelmolli S. A., Zurich. — Les comptes pour l'exercice, arrêtés au 31 mars 1925, permettent de distribuer un dividende de 75 francs par action contre 50 francs l'exercice précédent.

Dettes françaises en Grande-Bretagne. — D'après la réponse du ministre des finances à une question écrite, la dette de l'Etat français envers la Grande-Bretagne s'élevait, au 1er février 1925, à : 1. Dette commerciale, 56.726.069 livres sterling ; 2. Dette de guerre, 629.174.200 liv. st., dont 445.218.387 livres sterling de principal et 183.955.813 liv. st. d'intérêts.

Les dettes contractées en livres à la même date par des sociétés françaises ne sont pas toutes connues ; néanmoins, parmi celles-ci, on peut citer les emprunts des grandes compagnies de chemins de fer pour 15 millions de livres sterling et ceux de la Compagnie générale transatlantique et des charbonniers réunis, 5 millions et demi de livres sterling.

Banque des pays de l'Europe centrale. — Les comptes qui seront présentés à l'assemblée du 30 juin se traduisent par un bénéfice brut de 52.585.805 francs et un bénéfice net de 9.111.339 francs.

Il sera proposé à l'assemblée de répartir 7,30 pour cent aux actions privilégiées et 6 pour cent aux actions ordinaires, laissant ainsi disponible une somme de 1.682.536 francs pour être répartie aux porteurs de certificats.

Le bilan se totalise par 629.837.315 francs, contre 500.098.646 fr. au 31 décembre 1923. La majeure partie de cette augmentation est à imputer à l'accroissement des comptes de dépôt et des comptes courants créditeurs qui sont passés, d'un exercice à l'autre, de 356.328.864 fr. à 493.756.243 francs.

Harpener Bergbau Gesellschaft. — L'assemblée générale de la Harpener Bergbau Gesellschaft, qui s'est tenue le 26 courant, a approuvé le bilan pour l'exercice écoulé. Le bénéfice net, d'environ un million de reichsmarks, sera affecté principalement à la constitution d'un fonds de réserve. Les actions ordinaires ne reçoivent pas de dividende. Le directeur général Sicker, ayant pris la parole, a présenté la situation des charbonnages de la Ruhr comme étant sérieuse, mais point désespérée. Faisant allusion aux indemnités qui ont été payées aux propriétaires des mines de la Ruhr, M. Sicker a fait remarquer qu'elles ne constituent pas de caudaux de millions de la part du gouvernement du Reich, mais simplement la réalisation de promesses solennelles faites par ce dernier. D'ailleurs, sans ces indemnités, il aurait été impossible aux propriétaires des mines de tenir les engagements pris vis-à-vis de la M. I. C. U. M.

Noblesse
Vermouth exquis

Geneviève pensait : — Toi, tu mens. Mais merci encore de ton mensonge, puisque c'est pour la tranquillité de Micheline.

Le lendemain, Maurice arrivait, tout confondu encore des vacances supplémentaires qui lui tombaient du ciel, et le jour même, Geneviève partait pour Lamoricière, comme dans une fuite, comme si l'éloignement eût pu mettre un terme au désarroi de ses pensées.

Michel, surpris d'abord de ces décisions soudaines, et pour lesquelles la famille ne semblait pas s'être consultée comme à l'habitude, réfléchit et comprit. Il eut pour Geneviève un regard chargé de charité attendrie. Et quand elle lui tendait son front, au seuil des Ombreuses, il lui dit simplement, mais avec quelque tristesse dans la voix :

— Tu fais bien. Les jours passeront. On était maintenant en octobre, et les radieuses journées chaudes avaient fait place à de longues bourrasques, à des pluies, au déchainement presque quotidien de la mer.

La Méditerranée est particulièrement sensible aux équinoxes, et elle atteint alors à des violences insoupçonnées de ceux qui ont toujours vécu loin de ses bords.

Les Oranais étaient à peu près tous rentrés de France, et la vie mondaine reprenait, chaque semaine, chaque soirée presque amenant son contingent de plaisirs. Maurice s'était jeté avec enthousiasme, avec l'ardeur et la fougue de ses vingt-cinq ans dans le mouvement de la ville, et il ne se passait pas de jour, une fois son retour dûment connu, sans qu'il reçût quelque invitation, quelque prière de se mêler à l'organisation d'une fête ou d'un bal.

Maurice était beau cavalier et élégant, nous l'avons dit. Il possédait, en outre, une gaieté, un

entrain, un brio irrésistibles, et l'on savait ses parents très riches. Toutes raisons pour qu'on l'attrirât et qu'on lui fit bon accueil partout. Les gens savaient aussi que sous des dehors légers, le jeune homme était un bûcheur, un travailleur sérieux et une intelligence ; on connaissait ses fonctions auprès de son père ; il avait l'esprit de n'en pas rougir. Cette façon d'être lui amenait la considération que sa fortune seule n'eût pas justifiée. Et, pourquoi ne pas le dire, c'était avec des regards d'espoir et des sourires très bienveillants qu'il était reçu dans le clan féminin, filles à marier et mères en charge de ces filles. Maurice réalisait l'idéal du beau parti.

Il ne s'en prévalait pas d'ailleurs outre mesure, et s'amusait franchement, remettant à plus tard, au hasard, aux circonstances, le soin de déterminer l'heure où il faudrait songer à s'établir. Pour le moment, il avait le cœur absolument libre, et le faisait bien voir. Il était gracieux, courtois, galant, empressé pour toutes les adorables jeunes filles de la colonie oranaise ; mais il ne montrait de préférences pour aucune d'entre elles, et les servait avec une égalité qui avait déjà déchainé bien des soupçons.

Un jour, Maurice était dans sa chambre, la porte ouverte, et Michel passa devant cette porte. Le jeune homme était assis à sa table, tournant le dos à l'avocat, et paraissait plongé dans un travail prodigieusement absorbant. Il écrivait un mot, le ratait, mordait le bout de son porte-plume, se prenait les cheveux par poignées, se livrait enfin à une gymnastique extraordinaire.

Michel sourit et entra sur la pointe des pieds. Mais Maurice l'entendit et, vivement, dissimula une feuille de papier dans son buvard.

— Je parie que tu faisais des vers ! lui dit gaiement Michel.

— Oh !... — Mon ami, quand un homme de ton âge sue sang et eau pour noircir un morceau de papier, et qu'il le cache, c'est qu'il fait des vers. Sont-ils bons, du moins ?

— Euh !... la rime me gêne un peu. — Fais donc des vers sans rimes. — Oh !... s'écria Maurice avec quelque indignation.

— C'est très bien porté aujourd'hui. Probablement parce que c'est moins difficile... On peut voir ?

Les deux jeunes gens avaient été élevés ensemble, et ceci expliquait la familiarité de Michel.

— Oh ! tu peux voir, répondit Maurice. Et il tira de son sous-main la petite feuille barbouillée. Ratures à part, on y aurait lu ceci :

LES MAINS DE JEANNE
SES MAINS !

Prenez ce cœur entre vos mains. Dans vos mains de chaste carrosse. Et qu'il se grise à leur paresse Adorable et fiède. Vos mains ! Ce sont des Fleurs du Ciel. Vos mains. Ce sont des ailes où le Rêve Amoureux d'Infini s'élève. Ce sont de doux trésors. Vos mains.

Je les aimai d'abord, vos mains. Ces mains calmes et sérieuses. Ces blanches mains silencieuses. Ces mains de pur amour. Vos mains. D'où l'écume et de lait. Vos mains. Dont l'étreinte émue et troublante. Intime, à la saveur poignante. Et chaude d'un baiser. Vos mains ! Laissez-les moi toujours, vos mains...

Maurice s'était arrêté là. Michel avait cessé de sourire. — C'est joli, déclara-t-il. — Ne te moques donc pas. — Je ne me moque pas. C'est bien. La forme

n'est peut-être pas parfaite, mais tu as certainement senti ce que tu écrivais là.

Maurice rougit un peu. — Alors, elle s'appelle Jeanne ? — Oui...

— Oh ! je ne te demande pas tes secrets... Je te dirai seulement ceci, par expérience : Avant d'engager ton cœur, prends bien toutes tes précautions. On souffre trop après.

— Sois tranquille. Les choses n'en sont pas où tu penses. Et mon intention était bien de l'avertir le premier, dès qu'il y aurait quelque chose. Il n'y a rien pour le moment. Je suis amoureux, c'est vrai, et peut-être le deviendrai davantage. Peut-être aussi restera-je au point où je suis, pendant quelque temps, pour guérir ensuite rapidement. Je ne suis pas comme toi-même une nature impressionnable et disposée à tout prendre au tragique. Je suis un bon garçon dont la gaité suragéra toujours, même au milieu d'un océan de déceptions. Ne t'inquiète donc pas pour moi. Nous en sommes à un mariage sérieux, ce mariage me plaît beaucoup, et j'ai des raisons de croire qu'il ne déplaît pas à... l'autre, puisqu'elle en recherche ouvertement les occasions ; mais les grands mots n'ont pas encore été prononcés. Ils ne le seront jamais, peut-être.

— Quelle chance tu as de pouvoir traiter aussi légèrement les choses du cœur !

— Affaire de tempérament, mon cher ami. Ça ne m'empêchera pas de devenir un excellent mari, le jour où il le faudra ; mais je t'assure bien que je ne me mettrai jamais dans mon lit pour avoir été joué par une coquette.

— Allons ! je vois que le danger n'est pas grave. Tu n'en parlerais pas avec cette désinvolture.

— Ça dépend. Les choses peuvent prendre une tournure plus sérieuse du jour au lende-

main. J'étudie, j'observe, je n'ai pas le cœur assez pris pour m'aveugler ; je lui tiens la bride. Mais je puis bien t'avouer que si l'enquête est favorable, comme il y a toutes sortes de chances, si je découvre ce que je cherche, c'est-à-dire de l'affection, du sérieux et de la fidélité, il se pourrait fort bien que je lâche les rênes, et que tu me voies par-devant M. le maire peu de temps après toi.

— Prends bien garde !... — Oui, je sais. Ça n'ira pas tout seul, continua Maurice, comme s'il eût parlé pour soi-même. Papa et maman pousseront un peu les hauts cris. Mais au fond, ils m'adorent, et quand je les aurai convaincus que ce mariage peut seul faire mon bonheur, ils céderont.

Michel écoutait, une inquiétude aux yeux. Qui était donc cette femme qu'on appelait Jeanne, et qui se trouvait dans de telles conditions sociales qu'une famille hésitât à l'admettre ? Serait-ce, par un hasard exécrable, Jeanne Barkine elle-même ?

Et quoi d'étonnant ? La jeune femme n'avait pas quitté l'Algérie. Sous le prétexte de conférences avec son avocat, elle avait vu souvent Michel, et bien qu'entre eux l'entretien fût resté dans les limites d'une causerie d'affaires, ce qui était indispensable pour que des relations pussent continuer, le jeune homme avait très bien compris que Jeanne ne renonçait à aucune de ses espérances, qu'elle envisageait avec sang-froid la possibilité d'une lutte, et qu'elle était toute prête à se révolter contre le sort, contre sa volonté même, et à combattre tant qu'il ne se serait pas produit quelque chose de définitif et qui la rejetât sans recours à son isolement.

(A suivre.)

Kefol NEURALGIE MIGRAINE BOITE N° 180 TOUTES PHARMACIES

CORS Bien exiger Corricide blanc ROSANIS (Nom et marque déposés) Toutes pharmacies et drog. Verrues, durillons, callosités Prix : fr. 1.25

27 juin
192526 juillet
1925VI^{me} COMPTOIR SUISSEFOIRE COLONIALE
LAUSANNE

DIRECTION : RUE PICHARD, 2

"AU CYGNE" HYGIÈNE
PROPRETÉ

POURTALES 10

recommande son atelier de stérilisation et nettoyage à la vapeur des **duvets, traversins, oreillers.**
Lavage des taies et couvertures de laine.

Sur demande, personne qualifiée se rend à domicile pour visiter la literie

En magasin

Edredon, Plumes, Sarcenet, Coutil 1^{re} qualité
Plumes spéciales pour coussins fantaisieLe plus grand choix et le meilleur marché. — Demandez prospectus et prix-courant. — Maison de toute confiance fondée en 1913.
Service à domicile **BUSER & FILS****LANGÉOL S. A. - Boudry**

Toutes huiles et graisses industrielles

Spécialités: **AUTO-VOLTOL** pour moteurs
et **AMBROLÉUM** pour boîtes de vitesseHuiles à parquets américaines, gros et mi-gros.
Demandez prix et conditions **Téléphone 2****COMMERCE A REMETTRE**
de tissus et confection

Un ancien commerce, situé dans une ville du Gros de Vaud, est à remettre pour cause de santé. Adresser offres sous chiffres P 21858 C à Publicitas, La Chaux-de-Fonds.

Un lot de souliers blancs
pour dames, la paire **8.75**Grande Cordonnerie J. KURTH
NEUCHÂTEL
Rue du Seyon - Place du marché**LES RUSTINES**

réparent en 15 secondes toutes les chambres à air sans dissolution, sans essence, sans matio sans... rien.

Simplicité, solidité et bon marché.
Croquer et avoir des Rustines c'est se croquer de rire
En vente dans tous les garages et chez les marchands de cycles
« Les Rustines » Agent général: R.-E. Cuendet, 42, Avenue
d'Échallens, Lausanne. JH 50587 e

Agence Textilis S. A.

Tissus coton fantaisie, pour robes d'été

Toile de soie, belle qualité

Soleries, dessins nouveaux

Lainages, haute nouveauté

Bureau de commandes transféré

Rue J. J. Lallemand 1

Ouvert le lundi, mardi et mercredi

Librairie générale
DELACHAUX & NIESTLÉ
S. A.

4, rue de l'Hôpital

Boyer, Dyrrendal . . . 2.40

Du Plessis, Les grands dirigibles . . . 4.20

Gérard d'Houville, La vie amoureuse de l'impératrice Joséphine . . . 2.45

Lortsch, La psychothérapie religieuse . . . 2.80

Martain, Trois Réformateurs (Luther, Descartes, Rousseau) . . . 4.20

Meynara, Religion et vie de l'esprit . . . 5.25

Ossendowski, L'homme et le mystère en Asie . . . 8.50

Recueil de monologues pour jeunes filles . . . 2.40

Sellière, Alex. Vinet historien de la pensée française . . . 4.20

Trilby, Jacqueline ou la bonne action . . . 2.80

En souscription: Robert fils, Les champignons dans la nature. — Magnifique ouvrage relié illustré de 76 planches hors texte en couleurs et de 47 dessins à la plume. Prix de faveur payable à réception: 25 fr., ou en 5 versements mensuels de 5 fr. 50.

La merveilleuse motocyclette

„Allégo“

convient à tous les usages: sport, tourisme, travail.

Le prix modique, la consommation minime, le bon usage, en font la machine la plus économique pour notre pays.

Attention!

Ce que chacun doit savoir:

LA MAISON GUILLOD MEUBLES

Ecluse 21 et 23, est la seule maison de la place installée pour la désinfection de meubles d'occasion. Vous garantissant sur facture, la livraison de meubles propres et désinfectés. — Maison suisse fondée en 1895. Téléphone 5.38

Achat - Vente - Echange

CHAUSSURES G. BERNARD

Rue du Bassin

MAGASIN

toujours très bien assorti dans les meilleurs genres de

Chaussures fines

pour dames, messieurs, fillettes et garçons

Se recommande,

G. BERNARD**CIDRE**

de toute première qualité

Fr. — 40 le litre

— ZIMMERMANN S. A.

**INSTITUT "SUNLIGHT" OLTEN**Les leçons de *Modes Sunlight* vous enseigneront sans frais à confectionner vous-même des chapeaux élégants et à la mode; on ne demande de vous qu'un peu de loisir et les fournitures. Le texte et les illustrations de ces cahiers de cours sont si clairs que vous pourrez aisément suivre cet enseignement à la maison.Outre la *Modes*, l'Institut Sunlight offre des cours de Confection et d'Economie domestique. 12 emballages seulement de nos produits, représentés ci-dessous, donnent droit à une des 12 livraisons mensuelles dont se compose chaque cours.Du *Sunlight* et du *Vigor* pour la grande lessive et dans le ménage, du *Lux* pour la soie et la laine et tous lavages délicats, du *Vim* pour nettoyer et polir, du *Twink* pour teindre — comme la première douzaine d'emballages est vite recueillie!

Hâtez-vous de demander notre prospectus gratuit!

Savonnerie Sunlight Olten



26

Une bicyclette, une motocyclette portant la marque „Allégo“ est une garantie de bienfaisance.

Fromage Beaumont véritable

Fromage de Tilsit Dessert apprécié

Magasin Prisi, Hôpital 10

Succès assuré au moyen du



qui maintient le pont et du LACTA-VEAU qui économise le lait, au Vully chez:

SUGIEZ, Bardet, LUGNORRE, Bovet, Consommation. OUDREPIN, Consommation. Richard, négoce.

CREDIT SUISSE
NEUCHÂTEL

Capital et Réserves: Fr. 130,000,000.-

Placement de capitaux

Exécution d'ordres de bourse -- Garde de titres

Encaissement de coupons et titres remboursables

Obligations de caisse 5% à 3 et 5 ans de terme

Livrets de dépôts rapportant 4% d'intérêt

Garde d'objets précieux, valeurs, paquets, etc.

pendant toute villégiature

Location de compartiments de coffres-forts

REUTTER & DUBOIS**Combustibles**

Dès maintenant:

prix réduits d'été

Bureaux: Musée 4

Téléphone 170

FEUILLETON DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Le roman de Micheline

PAR

28

E.-PIERRE LUGUET

Aussi avait-elle écrit à son père quelques jours auparavant, pour lui demander de la prendre à Lamoricière de la place de Maurice, qui passerait un mois ou deux à la maison et se reposerait dans la vie mondaine de la ville des soucis d'affaires qu'il portait depuis longtemps. Elle, Geneviève, ne pouvait plus supporter l'oisiveté; habituée à prendre sa part du fardeau commun, ayant prouvé d'ailleurs qu'elle le pouvait faire, il lui semblait que c'était son tour d'être utile, et elle réclamait son tour.

La réponse de M. Lebrun n'arrivait pas. Elle n'arrivait pas pour cette raison que le père s'était trouvé grandement surpris de la lettre de sa fille, qu'il estimait ses prétextes faibles, et qu'il se demandait ce qui avait pu se produire de nouveau pour motiver ce changement d'esprit imprévu. Il avait envoyé en secret la lettre de Geneviève à sa mère, et lui avait demandé des explications. Alors Mme Lebrun avait anxieusement surveillé sa fille. Avertie ainsi, elle l'avait trouvée sombre, préoccupée, mélancolique, avec des impatiences et des nervosités habituellement très loin de la façon d'être régulière de la jeune fille. Elle l'avait même interrogée discrètement, mais Geneviève s'était

cabrée aux premiers mots, protestant qu'elle était semblable à elle-même et s'étonnant hautement de l'inquisition.

D'où la mère, qui était une femme de sens malgré ses allures de bourgeoise très simple, avait conclu qu'il y avait quelque chose, et que l'âme de Geneviève contenait un mystère? La dignité de Geneviève était à cent lieues de s'en douter, fort heureusement pour le calme de sa vie. Elle avait toutefois répondu à son mari que Geneviève n'était pas dans son état ordinaire et que, puisqu'elle demandait à quitter Oran, le mieux était sans doute d'acquiescer à son désir.

Le père se rendit à cet avis; mais toute la correspondance avait duré quatre ou cinq jours, et Geneviève tombait véritablement malade d'impatience. La pauvre enfant était à plaindre, en vérité, et il n'était rien d'étonnant à ce qu'elle désirât fuir une maison où tout lui parlait du bonheur d'une autre et de son sacrifice, où elle avait continuellement sous les yeux le spectacle de ce qui aurait pu être, pour elle, et qui ne serait jamais, où la communauté intime de la vie la mettait en contact permanent avec ceux pour qui elle souffrait, volontairement, sans doute, mais pour qui elle souffrait de toute la puissance de son cœur.

Ce soir, à son impatience, se joignait l'inquiétude du retour de Michel. Elle seule avait compté les heures; elle seule avait songé à se demander pourquoi le jeune homme restait si longtemps chez Jeanne; elle seule tremblait pour le cœur éminemment impressionnable, faible aussi un peu, d'emprise du passé, du réveil d'émotions endormies et de l'apparition de souvenirs éteints. Geneviève ne croyait pas au désintéressement de la comtesse Barkine. Elle soupçonnait, depuis la première heure de son arrivée en Algérie, que le procès n'était qu'un prétexte, et que le véritable but de ce voyage

était de reprendre Michel, de l'emporter, de le garder pour toujours. Et comme il s'agissait de la vie ou de la mort de Micheline, comme il s'agissait aussi — elle, se l'avouait en secret — du triomphe d'une rivale instinctivement détestée, Geneviève ne dissimulait que mal sa fièvre, et s'agitait.

La mère le remarqua.

— Qu'as-tu donc, Geneviève? dit-elle.

— Rien, répondit la jeune fille; je trouve seulement que Michel reste longtemps chez cette dame.

Mme Lebrun eut un long regard, mais ne dit rien.

Quelques instants après, Michel apparaissait, encore un peu bouleversé par la scène poignante à laquelle il était si loin de s'attendre en se rendant chez Jeanne.

— Eh bien? lui demandait-on.

— Eh bien! dit-il avec un sourire un peu contraint, la séance a été longue. Mais c'est fini. Bonsoir, mes chéries.

Il embrassa les trois femmes.

— Ah! c'est bon de se retrouver chez nous, après cette ennuyeuse après-midi d'affaires et de paperasses. J'avais mangé mon pain blanc le premier. Me revoici dans le papier timbré jusqu'au cou.

Geneviève le surveillait. Cette gâtée ne lui paraissait pas sonner franc.

— Alors, tu te charges du procès de cette dame? demanda Micheline.

— Mais oui, la cause est intéressante. Elle est importante. Il faudra batailler, car le droit n'est pas évident, et nous avons des défauts à la cuirasse. C'est tout à fait mon affaire. Je suis combatif, moi, à la barre, s'entend.

Michel parlait toujours sur un ton plaisant et dégagé.

Geneviève pensait:

— Toi, tu ne dis que ce que tu veux dire. Mais tu en penses plus long.

Micheline continuait d'interroger:

— Alors en quoi consiste ce procès?

— Oh! oh! chérie, c'est un peu le secret professionnel que tu me demandes là! En outre, c'est très long et très compliqué, puisque la comtesse Barkine a mis toute l'après-midi à me l'expliquer. Dieu sait pourtant la quantité de paroles que peut fournir une femme en trois heures! Mais je vais te raconter ça brièvement.

Un peu plus tôt ou un peu plus tard, puisque l'affaire doit voir le jour à la barre, comme nous disons... Voilà! Lorsque la comtesse Barkine s'est mariée, sa mère a fait signer au comte un contrat tellement extravagant que son exécution le ruinait en totalité.

— Au profit de qui?

— Au profit de la comtesse et de Mme Delarue.

— Et le comte a signé?

— Oui.

— Il était donc bien aveuglé?

Michel tressaillait.

— Sans doute... Lui mort, les héritiers sont arrivés, naturellement, et se sont aperçus qu'ils étaient dépouillés. Ils attaquent la succession.

— Ils font bien.

— Oh! oh! tu vas un peu vite. Ils font bien, c'est ce qui reste à établir. En présence de leurs revendications et de leurs menaces, la comtesse Barkine serait disposée à leur abandonner tout

— Elle est donc bien généreuse?

— Elle est bonne, simplement.

— Ça lui est venu depuis la signature du contrat?

— Non. Elle a signé le contrat sans le connaître, et sa mère avait toujours refusé de le lui faire voir.

— Mais on l'avait bien lu devant elle?

— Sans doute. Mais elle n'avait pas écouté.

— Oh! elle aura du mal à le faire croire!

— Je le crois, moi, répondit Michel d'une voix où se glissa quelque chose de sec, Micheline frissonna.

— Toujours est-il, continua Michel, que si elle est disposée à abandonner sa fortune, la mère ne veut rien abandonner du tout. Elle tient, elle garde.

La voix de Michel était redevenue gaie, de cette gaieté à laquelle Geneviève de croyait pas.

— Mais alors, qu'on attaque la mère!

— Les héritiers ne veulent pas. Ils prétendent ne connaître que la comtesse, principale signataire du contrat. Les choses en sont là. Nous nous demandons si nous allons lutter contre les parents du comte Barkine pour leur disputer l'héritage, ou contre Mme Delarue pour l'obliger à renoncer avec nous. Les deux choses sont faisables.

— La seconde me paraît préférable.

— A moi aussi, à première vue. Mais il y a d'autres considérations. Je suis maintenant le conseil de la comtesse, et je me demande si j'ai le droit de l'engager dans une opération qui aurait pour résultat de la mettre sur le pavé, sans pain... Enfin, nous verrons... On ne dine pas ce soir?

— Et... demanda Micheline timidement, c'est tout ce que t'a dit la comtesse?

— Assurément, chérie. Que voulais-tu donc qu'elle me dise encore?

— Oh! rien... Des idées que j'avais... Je craignais...

Tu craignais bien à tort, va. La pauvre femme n'a que son procès en tête. Il semblerait que la Terre n'en tourne plus. Elle m'a donné la migraine avec ses combinaisons et ses

«Tres... Dieu, que c'est bon de se retrouver ici!»

NOUVELLES SPORTIVES

FOOTBALL

L'Espagne bat la Suisse, 3 à 0. — Vingt mille spectateurs ont assisté sur le terrain de Neuchâtel à un match international de football Espagne-Suisse qui a été favorisé par un temps splendide. A 3 h. 55, l'équipe espagnole entre sur le terrain, saluée par une formidable ovation; elle est suivie de l'équipe suisse. Le coup d'envoi, sifflé à 4 heures, échoit à l'Espagne. Le jeu se cantonne durant quelques minutes au milieu du terrain, puis l'Espagne avance dangereusement, mais Ramseyer dégage la situation. Peu après, Dietrich manque le but de quelques centimètres. La défense des rouges (Suisse) est particulièrement brillante. Après 20 minutes de jeu, le premier corner est tiré contre la Suisse, mais Berger retient bien. La plupart des descentes suisses sont arrêtées pour « off-side ». Après une demi-heure, un premier beau coup est tiré contre le but suisse par Errazquin, Berger arrêté sûrement. Les Espagnols insistent vigoureusement dans l'attaque, mais les arrières suisses brisent toute offensive. Le seul résultat pour les blancs est d'obliger les Suisses à mettre en corner. A la suite d'une échappée de l'aile gauche suisse, une mêlée se produit devant le goal espagnol. Pasarin tombe, Zamora sauve magistralement. Le jeu demeure très rapide. Les deux goalkeepers sont applaudis tour à tour. L'Espagne insiste dans le jeu d'off-side. Pena retient momentanément Aebggen II par le maillot, malgré les protestations de l'arbitre qui refuse le foul. Aebggen réussit cependant à shooter au but, mais à côté. Vers la fin de la première mi-temps, les Espagnols font preuve d'une légère supériorité.

La fin de la première mi-temps est sifflée, alors qu'aucune équipe n'a encore réussi à marquer. Le jeu a été sensiblement égal, très vif et énergique dans les deux camps.

Sitôt après le début de la seconde mi-temps, Gamborena passe à l'aile droite qui s'échappe, trompe la défense suisse et centre, et Errazquin, bien placé, shoote à deux mètres seulement avec vigueur et marque. L'Espagne mène par un but à zéro. Ce résultat aiguillonne les Suisses qui attaquent vigoureusement. Zamora est contraint de se multiplier pour maintenir l'avance de l'Espagne.

Celle-ci ne se laisse pas dominer et contre-attaque avec une égale énergie. Berger est aussi contraint de se déployer. Dans cette phase, la ligne des demis espagnols se distingue spécialement. Un premier corner en faveur de l'Espagne est tiré après dix minutes, sans résultat. Les décisions de l'arbitre ne plaisent pas au public qui proteste vivement. Le jeu devient assez dur sans pourtant dégénérer en brutalité. Après un quart d'heure, belle échappée de l'aile droite et des avant suisses, mais le shoot consécutif est bien arrêté par Zamora. Les Suisses insistent dans l'attaque et obtiennent une légère supériorité. Cependant, la défense espagnole est infranchissable pour les légers avant suisses. Le contre-demi Gamborena fait des merveilles. Sur une échappée de l'aile droite suisse, la balle revient à Aebggen qui, à 1 m. et demi des buts, manque une belle occasion d'égaliser. Le public encourage par ses cris et

ses applaudissements l'équipe suisse qui travaille avec acharnement. A la vingtième minute, Cubells reçoit la balle, passe à Errazquin, qui, à 2 mètres des buts, marque facilement. L'Espagne mène par 2 à 0. La supériorité espagnole se prolonge pendant un moment. Le but suisse est plusieurs fois menacé. La défense suisse est obligée deux fois de sauver la situation en corner. Mais les Espagnols marquent un troisième but à la 30ème minute sur une offensive bien conduite, toujours par Errazquin. Ce nouvel échec stimule les Suisses dont le jeu est néanmoins découragé, ce qui rend les attaques infructueuses. Un foul de Quesada permet aux Suisses un coup franc qui crée une mêlée devant le but espagnol. Zamora se fait applaudir pour son jeu sûr et brillant. Durant les dernières dix minutes, les Suisses font un effort désespéré pour sauver l'honneur. Ils s'installent dans le camp adverse assez longuement. Le capitaine suisse Schmidlin faiblit alors rendant ardue la tâche de ses co-équipiers, tandis que son vis-à-vis Gamborena soutient toujours énergiquement son onze. La deuxième mi-temps s'achève sans que la Suisse réussisse à marquer.

Le tournoi du F.-C. Boudry. — Voici les résultats d'un tournoi organisé dimanche, à Boudry, par le F.-C. Boudry :

Série C. — 1. Châtelard-Bevaix I, 6 points ; 2. Rochefort I, 5 ; 3. Boudry II, 4 ; 4. Vauseyon I, 0.

Série B. — Rochefort I et Châtelard-Bevaix I, finalistes de série C, participaient au tournoi de série B.

Groupe I. — 1. Payerne-sports I, 4 points ; 2. Rochefort I, 2 ; 3. Colombier I, 0.

Groupe II. — 1. Boudry I, 4 points ; 2. Amical Saint-Aubin I, 2 ; 3. Châtelard-Bevaix I, 0. Finalistes premiers. — Boudry I bat Payerne-sports I, 2-1.

Finalistes seconds. — Rochefort I bat Amical I, 1-0.

Boudry abandonne son challenge à Payerne-sports.

Urania Genève bat Montreux. — Le match d'appui entre Urania-Genève et Montreux F.-C. s'est joué dimanche après midi à la Pontaise, sous un soleil radieux, très radieux, sans doute, au gré des joueurs !

Malgré une supériorité marquée des Genevois, pendant les trois quarts de la première mi-temps, le repos arrive avec le résultat de 0 à 0. A la reprise sur un « faux » d'un arrière montreuvois, Kramer marque sur « pénalty », puis, peu avant la fin, Maerkl marque un second but pour Genève qui sort ainsi vainqueur par 2 buts contre 0, laissant à Montreux la lourde tâche de jouer contre Bienne I les matches de relégation.

Les matches de dimanche. — Les matches amicaux suivants se sont joués dimanche en Suisse : A Genève, Servette I bat Club français, 2 à 1. (Les Français avaient déjà été battus la veille, 2 à 1 également, par les Young-Boys, à Berné). A Morges, équipe représentative Vaud bat équipe représentative Genève, 4 à 1 ; à Bienne, Bienne I bat Winterthur I, 2 à 0 ; à Bienne encore, Cantonal II bat Bienne II, 2 à 1 ; à Neuchâtel, Cantonal III bat Bôle I, 4 à 3.

Matchs à l'étranger. — Le tournoi international de Paris auquel quatre équipes participaient a donné les résultats suivants : Olympique Paris et Grasshopper Zurich font match nul, 1 à 1 ; V. f. R. Fürth bat Red Star Paris, 3 à 1 ; Grasshopper bat Red Star Paris, 5 à 3 ; V. f. R. Fürth bat Olympique, 5 à 2.

A Nuremberg, F. C. Nuremberg bat Fribourg I, 2 à 1 ; Belgrade, Yougoslavie bat Old-Boys I, 3 à 1 ; à Sofia, la Roumanie bat la Bulgarie par 4 buts à 2.

HOCKEY

Les matches amicaux. — Dimanche sur le terrain des Charmettes, à Vauseyon, Young Sprinters I de Neuchâtel, a été battu, 3 à 1, par Young-Fellows de Zurich.

A Stuttgart, Grasshoppers de Zurich bat Kickers, Stuttgart, 3 à 1.

ATHLÉTISME

Le meeting international de Paris. — La première journée du meeting international d'athlétisme, organisé pendant les deux jours de fête de la Pentecôte au stade Pershing, s'est déroulée devant 4000 spectateurs environ.

Pour ce meeting, le club organisateur avait fait appel aux club parisiens et provinciaux, qui désignèrent leurs meilleurs représentants pour se mesurer avec le Japon, la Suisse, l'Italie, l'Angleterre, la Belgique et Haïti. L'Allemagne avait été également présente. Les meilleurs coureurs allemands avaient accepté de venir à Paris ; mais la Fédération allemande d'athlétisme a refusé de laisser venir les coureurs. Les Anglais ont fait également défaut au meeting, dont voici les principaux résultats :

400 mètres. — 1. Gargiulo (Italie), 50"4 ; 2. Jamois (Stade français), à 1 mètre ; 3. Martin (Suisse) ; 4. Refal (Stade français) ; 5. Migeot.

Dès le départ, le train est vif et la lutte s'engage entre Gargiulo, Jamois et Martin. Dans les derniers 50 mètres, Gargiulo et Jamois se détachent et la lutte se poursuit jusqu'au poteau. Gargiulo réussit à prendre une poitrine avant d'arriver au but.

Critérium de vitesse international, 100 yards. — 1. Théard (Haïti), 11" ; 2. Rousseau (Stade français) ; 3. Borner (Suisse) ; 4. Carbouney (C. A. S. G.) ; 5. Lorrain (C. A. S. G.) ; 6. A. Mourlon (U. A. I.).

2ème manche, 100 mètres. — 1. Rousseau (Stade français), 11"2 ; 2. Théard (Haïti) ; 3. Borner (Suisse) ; 4. Carbouney ; 5. Lorrain ; 6. A. Mourlon.

3000 mètres plat, international. — 1. Guillemot (A. S. E. L.), 8' 42"4 ; 2. Marchal (Olympique) ; 3. Davoli (Italie) ; 4. Dolques (Métro) ; 5. Manhès (C. A. S. G.) ; 6. Bédél (Epinal) ; 7. Delgrande (Belgique).

Le record de France est battu de 4 dixièmes de seconde. — Guillemot a mené toute la course et termine avec 25 mètres d'avance.

800 mètres plat, international. — 1. Martin (Suisse), 1' 56" ; 2. Wiriath (Olympique), à une poitrine ; 3. Baraton (Métro) ; 4. Boicard (C. A. S. G.) ; 5. Ferrario (Italie) ; 6. Martin (Racing).

La course a été disputée entre Wiriath et Martin. Wiriath a mené la course ; mais à la fin, dans les dix derniers mètres, Martin a pris le meilleur.

150 m. — 1. Borner (Suisse) en 16" 2 ; 2. 200 m. — 1. Carbouney (Français) en 22" ; 2. Borner (Suisse).

1000 m. — 1. Martin (Suisse) en 2' 30", qui bat en même temps le record de France.

Un record battu. — A Chicago, le finlandais Myrhae a battu le record du lancement du javelot, en réussissant 87 m. 04. L'ancien record, déjà détenu par le Finlandais, était de 66 m. 10.

Le congrès olympique de Prague. — Dans sa séance d'hier, le congrès a décidé de fixer à Lisbonne le congrès de 1928. Celui de 1927 se tiendra au Caire et celui de 1928 à Amsterdam.

C'est à ce dernier que viendra en discussion l'organisation des jeux de 1936 pour lesquels les villes de Lausanne, Budapest, Rome et Buenos-Aires se sont mises sur les rangs.

LUTTE

La fête ouvrière romande. — La fête de lutte de la Fédération ouvrière romande s'est déroulée à Genève, par un temps superbe, un peu chaud même, devant une assistance fort nombreuse, dans laquelle on remarquait notamment M. le conseiller d'Etat H. Jaquet et M. Pons, conseiller administratif.

Quatre-vingt-cinq lutteurs étaient inscrits, et aucun accident n'est venu attrister cette magnifique journée. Voici les résultats :

1. Albert Guyer (Oerlikon), 57,75 points ; 2. Heinrich Dänlicher (Bâle), 57,50 ; 3. Ernst Eschmann (Wädenswil), 57 ; 4. ex-aequo, Hans Flückiger (Berne) et Ernst Hühn (Wädenswil), 56,75 ; 5. ex-aequo, Paul Lindegger (Ober-Entfelden) et Ernst Oswald (La Chaux-de-Fonds), 56,50 ; 6. Hermann Zaugg (La Chaux-de-Fonds), 54,25 ; 7. Henri Bourquin (La Chaux-de-Fonds), 53,5 ; 8. ex-aequo, Pierre Veuve (La Chaux-de-Fonds), Pierre Mäder (Neuchâtel), 52,75.

CYCLISME

Le circuit Sarrazin. — Cette épreuve fut disputée, dimanche matin, avec un plein succès, par un temps splendide. Les routes, lavées par les pluies récentes étaient excellentes et les coureurs purent donner leur maximum.

Cette course, on le sait, est exclusivement réservée aux amateurs. Il y avait 56 inscriptions ; pour le départ 53 concurrents se présentèrent à 7 h. 30 devant l'hôtel de la Poste, à La Sarraz.

Après Pompaes, René Bossard, du club St-Gervais, Genève, distança nettement ses camarades et finit avec près de dix secondes d'avance sur le suivant, ayant couvert les 45 kilomètres du parcours en 1 h. 45' 47".

Les arrivées se succèdent dans l'ordre suivant :

2. André Girardin, V.-C. Cosmos, à Bienne, en 1 h. 44' 55" ; 3. Marcel Gergert, V.-C. Yverdon, en 1 h. 44' 55" ; 4. René Duperruis, Pédale de Montélat, Lausanne ; Edmond Paris, du V.-C. Neuchâtel, arrive 15ème.

Le vélodrome de Lausanne. — Belle réunion, dimanche, au vélodrome de Lausanne. Au programme, pour le grand-prix de la Pentecôte, une course de séries, un match-poursuite Vaud-Zurich, une australienne, un handicap vaudois-jurassien 1000 mètres et une américaine.

Henri Suter battu, en finale du grand-prix vitesse, par Klaucek, prend sa revanche dans le handicap professionnel qu'il gagne devant l'Italien Carl et le Lausannois Guilloid.

En match poursuite, l'équipe Vaud bat Zurich et, dans la course australienne c'est Kaspar de Zurich qui triomphe des Lausannois Guignat et Engler.

Enfin, l'américaine sur 50 kilomètres est gagnée par l'équipe Carl-Notter, en 1 h. 15 m. devant Alavoine-Ducretet, à 1 tour, et Henri et Max Suter, troisièmes.

Les courses à l'étranger. — La course Paris-Bruxelles, 405 kilomètres, a été disputée dimanche pour la 7ème fois. Voici le classement général :

1. G. Debaets, en 14 h. 45' 25" ; 2. Benoit, à deux longueurs ; 3. Frantz, en 14 h. 45' 54" ; 4. Verdyck, en 14 h. 46' 2" ; 5. Van Bruaene, 14 h. 48' 7" ; 6. Matton, à trois longueurs ; 7. Dejonghe, en 14 h. 48' 54" ; 8. Bellenger, 14 h. 57' 25" ; 9. Sellier, à une roue ; 10. H. Martin, à une demi-longueur.

Le championnat de France des 100 kilomètres s'est disputé dimanche sur la piste du vélodrome du Parc des Princes, à Paris.

Le classement s'établit comme suit : 1. Sérès, en 1 h. 18' 21"2 ; Ali Nefati, à 8 tours ; 5. Miquel, à 10 tours ; 6. Paillard, à 11 tours ; 3. Godivier, à 9 tours ; 4. Catudal, à 9 1/2 tours ; 7. Rousseau, à 13 tours.

A Plauen, course de demi-fond, 1re manche, 100 kilomètres : 1. Linart, 9' 2" ; 2. Lewanow, à 150 mètres ; 3. Paul Suter, à 250 mètres. 2ème manche, 1 heure : 1. Linart, 64 km. 500 ; 2. Paul Suter, à six tours ; 3. Lewanow, à 26 tours.

A Nuremberg, la course d'une heure a été gagnée par Rosselin qui couvre 70 km. 680, devant le Suisse Wegmann, 2me avec 69 km. 520, et Juby, 3me avec 68 km. 780.

Course de 200 kilomètres. — 1. Wegmann, en 14' 52" ; 2. Juby, à 220 mètres ; 3. Rosselin.

En finale du championnat de France vitesse, Michard bat Poulain dans les deux manches et lui ravit le titre dont il était détenteur.

La course du « Bol d'or » disputée lundi à Bordeaux sur 24 heures avec entraîneurs, a été gagnée par Barthélémy qui couvre 1035 kilomètres, battant en même temps le record du monde des 24 heures, devant Deloffre qui ne réussit à couvrir que 899 kilomètres.

MOTOCYCLISME

La course Neuchâtel-Chaumont. — C'est dimanche prochain, sur la route classique de Neuchâtel à Chaumont, que se disputera la course de côte motocycliste annuelle qui doit remporter cette année un très gros succès du fait de la nombreuse participation des motocyclistes de toute la région.

AVIRON

Les réunions de dimanche. — L'annuelle rencontre entre les équipes de huit du Cercle de l'Aviron de Lyon et de la Société nautique de Genève a été disputée dimanche, à Lyon, sur un parcours de 4 kilomètres. La victoire est revenue aux Lyonnais par deux longueurs et demie, en 13' 30".

Au cours des régates du jubilé, à Ostende, dans la catégorie skiff senior : 1. Schneider (Lucerne See-Club), 9' 39", s'est classé premier facilement, devant Van Volekxom (Bruxelles) en 9' 56".

ESCRIME

Le championnat suisse d'épée. — Le championnat suisse d'épée s'est disputé dimanche et lundi, à La Chaux-de-Fonds, dans la salle du restaurant des Armes Réunies. En voici le classement : 1. Albaret, de Genève, avec 10 victoires et 5 touches ; 2. Empeyta, Genève, 10 v. 7 t. ; 3. Dr Fitting, Lausanne, 9 v. 7 t. ; 4. Dr Van Aesch, Bâle, 7 v. 12 t. ; 5. Odelet, Genève, 6 v. 13 t.

Les Neuchâtelais qui prenaient part à ce championnat se sont classés comme suit : 7. Hall ; 13. Perrudet ; 19. Zutter ; 24. Margeut.

POLITIQUE

Conférence des ambassadeurs

La réponse de l'Allemagne sera faite mardi ou mercredi

PARIS, 30. (Havas). — La conférence des ambassadeurs s'est réunie samedi de 15 h. 30 à 17 h. 30, sous la présidence de M. Jules Cambon. Le maréchal Foch assistait à la séance.

La conférence a été unanime à adopter le texte de la note qui sera adressée à l'Allemagne au sujet du désarmement ainsi que la liste des manquements qui serait annexée à cette note. Un courrier spécial partira pour Berlin, porteur de ces documents. Il sera remis solennellement à M. Stresemann au cours d'une démarche collective des ambassadeurs alliés, présidée par lord d'Abernon, ambassadeur d'Angleterre, doyen diplomatique.

Cette démarche aura lieu vraisemblablement mardi ou mercredi. Douze heures après la remise de la note, celle-ci sera publiée. Vingt-quatre heures après sera également communiquée à la presse la liste des manquements de l'Allemagne en matière de désarmement.

La conférence des ambassadeurs a également examiné la requête du gouvernement bulgare tendant au licenciement par étapes des 10,000 miliciens supplémentaires autorisés récemment par les Alliés en raison des troubles communistes bulgares. La conférence a décidé de maintenir le licenciement à la date primitivement fixée du 31 mai.

Ce que contiendra la note

La note des Alliés comprendra : 1. L'état de l'exécution par l'Allemagne des clauses militaires du traité établi par le rapport de la commission de contrôle ; 2. La liste des clauses militaires auxquelles l'Allemagne n'a pas satisfait ; 3. L'énumération des redressements nécessaires dont la commission de contrôle aura à surveiller l'exécution ; 4. Le relevé des concessions actuellement faites par les Alliés en matière militaire.

CHINE

Manifestation antijaponaise

LONDRES, 31. — On mande de Shanghai à l'agence Reuter :

Une manifestation antijaponaise s'est produite. La police a tiré sur la foule. Il y a six tués et de nombreux blessés. Une trentaine d'émeutiers ont été arrêtés. Le mouvement a commencé par l'attaque d'un poste de police où les chefs d'une démonstration d'étudiants avaient été détenus pour avoir distribué des tracts antijaponais. L'ordre a été rétabli.

ÉTRANGER

Un aviateur tué. — On mande du Bourget qu'un avion qui venait de quitter le sol est tombé en vrilles de plusieurs centaines de mètres. Le pilote Delancourt qui conduisait l'appareil a été tué sur le coup.

Une prouesse mortelle. — Le Polonais Willy Wale qui, il y a deux mois, se précipitait du pont transbordeur de Rouen dans la Seine et réussissait à sortir sain et sauf de l'aventure, a voulu renouveler son exploit à Mantes (Seine-et-Oise), malgré l'interdiction de la municipalité. Après divers exercices d'une audace peu commune, il remontait sur le tablier du pont et se précipitait dans le fleuve. On l'a vu apparaître à la surface, puis disparaître à nouveau définitivement.

Une explosion de chlore. — Un wagon des C.F.F., venant de Monthey et allant à Lyon, sur lequel étaient chargés deux gros cylindres contenant 1200 kilos de chlore liquide, étant resté en gare d'Annemasse pendant plusieurs heures en plein soleil, les deux cylindres firent explosion. Une immense nappe de chlore s'étendit sur toute la ville d'Annemasse. Près de cinquante personnes furent plus ou moins gravement incommodées par ces émanations. Une dizaine d'entre elles furent conduites dans une clinique d'Annemasse et huit autres furent dirigées sur l'hôpital cantonal de Genève. L'état de quelques-unes de ces personnes est assez inquiétant.

SUISSE

La protection des oiseaux. — La Société romande pour l'étude et la protection des oiseaux a eu, samedi, à Monthey, son assemblée générale annuelle. L'assistance a entendu une étude très complète et d'un grand intérêt de M. Marletan, professeur au collège de Saint-Maurice et à l'école d'agriculture de Château-Neuf, sur l'étude et la protection des oiseaux dans le Valais. Cet exposé, écouté avec une vive attention, paraîtra dans l'organe de la société, « Nos oiseaux ». Le docteur Léon Pittet, médecin à la Chasotte (Fribourg), a présenté le travail et le projet dont il a déjà fait part au congrès international de Luxembourg pour la création d'une association mondiale pour la protection des oiseaux.

Le mandat du comité directeur actuel arrivant à expiration, un nouveau comité a été désigné parmi les membres vaudois de la société.

BERNE. — Jeudi soir, à 11 heures, un accident d'automobile s'est produit sur le pont du Grenier. M. Zwhalen a passé sous la machine. Il a succombé vendredi à ses blessures. Personne n'a été témoin de l'accident, aussi manque-t-on de détails.

— Dimanche matin, M. Louis Thöni, 20 ans, de Brienz, qui cueillait des rhododendrons sur le Brienzwiler, est tombé d'un rocher et s'est tué.

VAUD. — La gendarmerie a arrêté près de Morges, samedi soir, un repris de justice réclamé par le juge d'instruction de Monthey pour de nombreux vols de bicyclettes. Il avait encore en sa possession, une machine volée le matin devant un magasin à Montreux et sur laquelle il se rendait à Genève.

— Mercredi, à 17 heures, le nommé Alfred-Ernest Pieren, Bernois, s'évadait de la colonie d'Orbe, tandis qu'il travaillait aux champs. Son signalement fut aussitôt transmis à tous les postes de gendarmerie du canton qui, dès lors, le recherchèrent en faisant partout des patrouilles. Le gendarme Duperrex, du poste de Balmes, a arrêté Pieren, samedi matin, dans les bois de l'Abergement.

— Jeudi, à Payerne, il y avait sur le champ de foire : 19 moutons de 80 à 90 fr. pièce ; 3 chèvres de 50 à 60 fr. pièce ; 350 vaches et génisses, de 500 à 1400 fr. pièce ; 8 taureaux de 800 à 1500 fr. pièce ; 45 bœufs de 500 à 1500 fr. pièce ; 3 chevaux de 700 à 1000 fr. pièce ; 1200 petits porcs de 30 à 50 fr. la paire ; 491 porcs moyens

de 50 à 120 fr. la paire. — Mouvement de la gare : Arrivages : gros bétail, 62 têtes, petit bétail, 1 veau, en 16 wagons. Expéditions : Gros bétail, 172 têtes, petit bétail, 44 têtes, en 39 wagons.

GENÈVE. — En compagnie de plusieurs amis, M. Charles Urfer, 45 ans, mécanicien, à Genève, avait décidé de faire une excursion au Salève. Les montagnards marchaient sur la route du Coin quand un camion-automobile passa. Ils hélèrent le conducteur et lui demandèrent de les laisser monter. Le chauffeur accepta et les montagnards se juchèrent sur la voiture. Quand celle-ci repartit, à une allure assez modérée, M. Urfer se leva. Il perdit l'équilibre et roula sous l'énorme machine. Celle-ci lui passa sur le corps. Le chauffeur stoppa immédiatement et l'on releva M. Urfer. Le malheureux ne donnait plus signe de vie. Il avait la colonne vertébrale brisée et le bassin enfoncé. On le transporta aussitôt à l'hôpital cantonal, où il est décédé peu après son arrivée.

— Des cambrioleurs ont opéré, avec succès, l'autre nuit, à Genève, dans les bureaux de la fabrique de lingerie fine Reinhard et Co, rue de la Synagogue, 40, au premier étage. Au moyen d'un fort vilebrequin, les rôdeurs percèrent, autour de la serrure, une épaisse porte de chêne, jusqu'à ce que celle-ci cédât définitivement. Une fois dans la place, les cambrioleurs gagnèrent le bureau du caissier-comptable, où ils firent alors sauter la serrure d'un petit coffre et s'emparèrent de son contenu, soit environ 2,000 francs.

LETTRE DE BALE

(De notre corresp.)

L'exposition internationale pour la navigation fluviale

A plusieurs reprises, de petits communiqués relatifs à cette exposition ont paru dans la presse sans qu'il ait toutefois été possible au lecteur de se rendre compte exactement du but poursuivi. Des détails intéressants ayant été publiés ces jours dans les « Basler Nachrichten », nous croyons bien faire d'en donner un bref aperçu.

C'est pour marquer dignement la première étape de la construction du port de Petit-Huningue que l'exposition internationale pour la navigation a été fixée du 1er juillet au 15 septembre 1926. On s'attend à la participation d'un grand nombre de pays étrangers. Il est donc indiqué de souligner l'importance de l'entreprise.

Les dispositions de l'exposition sont assez complexes ; quatre points nettement distincts la caractérisent. La situation générale des conditions fluviales en Europe, les quatre cours d'eau exerçant une influence toute particulière sur la navigation, la description des communications fluviales à l'intérieur de la Suisse, de même qu'une indication se rapportant aux besoins locaux des villes et plus particulièrement à ceux de la ville de Bâle.

Ce sont le Rhin, le Rhône, le Danube et le Pô, qui, partant de la Suisse ou de ses environs dans les quatre directions, relient entre elles les différentes voies d'eau d'Europe. Vu la longueur de son parcours, navigable sur des centaines de kilomètres, de même que les contrées excessivement industrielles qu'il traverse, c'est incontestablement le Rhin qui retiendra en premier lieu notre attention. Il est donc naturel que les Etats riverains participent en grand nombre à l'exposition, y apportant un matériel choisi.

Bâle, porte d'entrée par excellence de la Suisse, par laquelle est importé le tonnage le plus élevé de marchandises, jouera aussi dans la navigation fluviale un rôle très important. Cette situation extrêmement favorable ne l'empêche par contre nullement de vouer toute son atten-

tion aussi à la navigation à l'intérieur du pays. L'exposition comprendra donc non seulement les différentes phases de la navigation sur le Rhin (Bâle-lac de Constance, Bâle-Strasbourg, Strasbourg-Ruhrort, etc.), mais toutes les voies d'eau accessibles, à l'heure qu'il est, à la navigation, ou appelées à jouer un rôle dans un avenir proche dans les relations fluviales.

Echec d'un chef communiste

Il y a peu de jours, le procès entre M. Welti, leader des communistes, et M. Labhardt, professeur à la Maternité, a eu son épilogue devant le tribunal pénal de notre ville. Malgré la mise en scène habile de l'avocat, sa plainte n'a pas pu être prise en considération. M. Labhardt ne s'étant nullement rendu coupable de diffamation. Personne, parmi tous ceux qui connaissent la probité exemplaire du chef de clinique réputé, n'a été surpris de ce jugement ; ce n'est cependant pas sans une satisfaction légitime qu'on a pris acte du résultat de l'enquête.

Piteusement, le reproche formulé publiquement par le chef de l'extrême gauche s'est effondré. Fort logiquement, le jugement, rendu par écrit, dit ce qui suit à ce sujet : M. Labhardt n'a pas dépassé les limites permises lorsqu'en repoussant les allégations de M. Welti, il a qualifié ce dernier de diffamateur. Rien en effet ne permet d'admettre que le chirurgien incriminé ait fait usage de menaces pour connaître d'une maladie, en traitement à l'hôpital pour un cas d'avortement, le nom de la sage-femme responsable de l'intervention pratiquée.

Dans un entretien non officiel avec le médecin légal, M. Labhardt n'a point livré le nom de cette dernière, mais c'est au contraire M. Welti qui a commis cette indécence ! Il est vrai qu'à ce moment il a pu supposer que M. Hübner avait été mis au courant de tout par le chef de clinique. Se rendre compte d'abord de la situation, voilà ce que l'avocat aurait dû faire avant de prononcer le nom de sa cliente ! M. Welti a donc été la victime de son erreur personnelle, et s'il s'est laissé entraîner par son tempérament en lançant dans un article des accusations non fondées, il est donc compréhensible que le médecin attaqué, touché dans son honneur, se soit justifié en des termes non moins vifs. Partant de ce fait, la plainte de M. Welti est repoussée et les frais du procès, y compris ceux du jugement, au montant de 50 fr., sont mis à sa charge.

Voilà une leçon qui n'a pas précisément dû remplir d'aise le bouillant chef de l'extrême gauche. Vu la clarté de l'affaire, nous trouvons pour le moins périlleux le recours adressé par lui au tribunal supérieur. Comme homme du barreau et étant donné le résultat de l'enquête, il doit savoir que sa démarche n'a aucune chance de succès. Rien ne l'empêche naturellement de faire ce que bon lui semblera. Nous croyons toutefois pouvoir dire que son attitude quelque peu étrange ne contribuera guère à relever son prestige ; après tout, c'est son affaire !

CANTON

Les Eclaireurs.

On nous écrit : L'usage — douce tyrannie parfois — s'était établi pour les Eclaireurs neuchâtelais de se retrouver à Pentecôte en un camp de deux à trois jours. L'an dernier, au lieu dit « La pluie », au Locle, près de 300 garçons fraternisaient et emportaient, comme des camps précédents du reste,

Pharmacie. — Le Conseil d'Etat a autorisé le citoyen Werner Bohnenblust, domicilié à Locle, à pratiquer dans le canton en qualité d'assistant pharmacien.

Société cantonale d'histoire. — La séance de printemps de la Société cantonale d'histoire a lieu habituellement au Château de Valangin. Samedi, exceptionnellement, on se réunira à Fontaines, pour parler d'un des anciens ministres du lieu, Jonas Boyve.

L'année dernière, après la séance au Château de Valangin, on s'en fut à l'église d'Engollon, voir les fresques. Mais cette année, comme le village de Fontaines est un peu éloigné, il fut décidé d'y aller directement et de tenir toute la séance en la vieille et belle église.

Au commencement de la séance, M. Götaz, pasteur, a remercié la Société d'histoire d'être venue à Fontaines.

M. Arthur Piaget, président, a présenté un bref et intéressant rapport sur l'année écoulée. Il a invité l'assemblée à se lever pour honorer la mémoire des membres défunts: Edouard Quartier-la-Tente, Jules LeCoultré, et Jules-Henry Clerc, un des fidèles de la section de Neuchâtel. Il est mélancolique, a dit l'orateur, de penser que Jules LeCoultré ne verra pas paraître son ouvrage sur Mathurin Cordier, fruit d'un labeur de bien des années. M. Piaget a encore parlé avec reconnaissance de la distribution faite au cours de l'année aux membres de la Société d'histoire, de l'opuscule du Dr Châtelain, sur la Prusse et les événements de Neuchâtel.

Vingt-deux candidats sont reçus dans la Société cantonale d'histoire. La réunion d'été aura lieu aux Bayards, une localité du canton où il n'y a pas encore eu de séance.

M. Gustave Borel-Girard présente, pour terminer la séance, une étude très documentée et très bien faite sur Jonas Boyve.

La famille Boyve était d'origine française et son zèle religieux l'avait entraînée à la suite de Guillaume Farel.

Jonas Boyve fut l'homme du Vallon; il y passa presque toute sa carrière. Il fut pasteur à Saint-Martin et, dès 1703, à Fontaines, où il resta jusqu'à sa mort, en 1739.

Le conférencier rappelle les noms des pasteurs de Saint-Martin et de Fontaines; il évoque ce Jean de Belly, gentilhomme dauphinois, ami de Farel, qui prêcha la Réforme au Val-de-Ruz. Il a une plaque commémorative dans l'église de Fontaines, et, au Val-de-Ruz, chacun connaît la pierre où de Belly se reposait quand il se rendait à son annexe.

Jonas Boyve est une belle figure: il en existe deux portraits déposés à la Bibliothèque de la ville de Neuchâtel, l'un dans la salle Félix Bovey, l'autre dans le cabinet du directeur.

Le pasteur de Saint-Martin et de Fontaines fut assez estimé de ses collègues pour qu'ils lui aient conféré à deux reprises, en 1691 et en 1712, le titre de doyen.

Il était grand théologien et encore plus grand historien. Son ministère eut-il à souffrir de son activité d'historien? On peut répondre qu'une sage organisation de la vie permet à un homme de faire quelque chose à côté de son activité régulière.

Jonas Boyve écrit des annales, qui sont une véritable encyclopédie neuchâteloise, dans l'ordre chronologique. Il n'y a pas de page de ces annales qui ne pourrait figurer dans une anthologie, mais une anthologie neuchâteloise.

M. Borel-Girard répète un mot fort juste de M. Louis Thévenaz: « Les « Annales » sont un précieux instrument de travail, à condition qu'il soit toujours vérifié ». Il propose à l'assemblée de faire placer, d'accord avec les autorités du lieu, une pierre rappelant Jonas Boyve, sur la porte de la cure de Fontaines. Il conclut: Boyve a beaucoup prêché dans le sanctuaire où nous sommes réunis; recommandons-nous à la garde du Père, et comme nos aînés, servons bien le pays!

Digne conclusion d'un beau travail. Une intéressante discussion a suivi l'exposé de M. Borel-Girard. P. J.-D.

BOUDRY. (Corr.) — Samedi soir, notre petite ville était en fête, à l'occasion de l'inauguration et de la mise à la commune de Boudry de la colonne météorologique, érigée par la section Treyfont du Club jurassien. Cette colonne de fort bel aspect a été placée dans le préau de la préfecture, elle est taillée dans de la belle pierre jaune du Jura et comprend un baromètre, un thermomètre, un barographe, un thermographe, plus une place réservée aux bulletins contenant la prévision du temps. Le chapiteau renferme une horloge élec-

trique fournie par une maison de Boudry. Le tout est imposant et constitue un bel ornement de notre ville.

L'horloge surtout est appréciée à sa juste valeur. En fait d'horloge publique, on n'est pas gâté, à Boudry: notre vieille horloge de l'hôtel de ville va tout doucement, elle a des caprices, elle avance, elle retarde, et de temps à autre, elle s'arrête. La bonne vieille n'en peut plus! Aussi la nouvelle excite-t-elle un contentement voisin de l'enthousiasme!

Pour fêter cette inauguration, tout le monde a été mis sur pied: les autorités communales et toutes les sociétés, avec musique, bannières, bref tout le branlebas du 1er août.

La remise a été accompagnée des discours de circonstance. La réception par le Conseil communal a eu lieu avec le même cérémonial. La musique joua, les chanteurs chantèrent, le public admira et applaudit, la colonne ne bougea pas, elle regardait d'un petit air moqueur tous ces chétifs qui s'agitaient autour d'elle.

Les discours furent ponctués par les appels des autos demandant passage libre, à travers la foule compacte massée devant le bâtiment de la préfecture.

Après l'exécution de l'Hymne national, chacun rentra chez soi, les uns tout de suite, les autres... plus tard.

LES BAYARDS. (Corr.) — Que dire de notre printemps au point de vue des récoltes prochaines? Ce mois de mai, joli par tradition, s'est montré cette année assez capricieux: peu de journées de soleil, un baromètre généralement bas, pas mal de tonnerre et d'averses orageuses et certains jours frais qui ont nécessité l'usage des poêles. Bref, le train habituel des lunes rousses, sans que pourtant des gelées graves se soient produites pendant la série des saints mal réputés. La campagne semble s'être assez bien accommodée d'une température aussi variable, elle est de toute beauté et, sauf contre-temps toujours possibles, promet une riche récolte de fourrages, surtout si le chaud pouvait se produire définitivement. Certains agriculteurs se préoccupent même déjà de trouver la place nécessaire pour loger ces richesses en perspective! Cela d'autant plus que beaucoup de vieux foins sont encore en grange, leur abondance et leur bas prix en ayant paralysé l'écoulement. Et, chose assez étrange dans les conditions présentes, le commerce du bétail est nul, faudrait-il en rechercher la cause dans une exportation insuffisante? Peut-être.

LA CHAUX-DE-FONDS. — Le comité du 1er août, à La Chaux-de-Fonds, inaugurerait dimanche, le monument, œuvre du sculpteur Ch. L'Éplattenier, offert par voie de souscription publique et destiné à rappeler la mémoire des enfants de la cité morts pendant la mobilisation de 1914 à 1918. Il a fait remettre, à cette occasion, une médaille-souvenir à tous les soldats qui ont fait du service actif au cours de la grande tourmente universelle.

L'emplacement obtenu du Conseil communal est en plein jardin du Musée, propriété de la ville. Il est d'usage de placer un monument, quel qu'il soit, situé sur un emplacement communal, sous la protection de l'autorité de la ville. Mais, précisément, la majorité (4 contre 3) des édiles chaux-de-fonniers a décidé... de ne pas accepter l'offre du comité du 1er août, de recevoir officiellement le monument. Les raisons de cette extraordinaire fin de non-recevoir sont exposées dans la « Sentinelle ». « Cette réception, écrit-elle, coïncide avec une distribution de médailles militaires à laquelle la majorité socialiste du Conseil n'a pas cru devoir s'associer. Le parti socialiste estime que la place de ses représentants n'est pas à une manifestation d'un caractère militaire avéré. »

LE LOCLE. — Vendredi après midi, à la rue de France, une assez grave collision s'est produite entre un camion et une automobile appartenant à Madame Schlesinger, fabricant d'horlogerie, de La Chaux-de-Fonds, qui apprend à conduire. Mme S. tenait le volant. Un camion venait de la direction opposée. Il était attelé d'une remorque. Soudain, Mme S. perdit la direction de sa machine et, donnant un brusque coup de volant, se jeta en plein contre le tombereau. Le conducteur de la remorque tomba et passa sous le lourd convoi. Un médecin diagnostiqua une commotion cérébrale et des blessures aux jambes et à la tête. Quant à Mme S., sous le coup de l'émotion elle avait été frappée d'amnésie passagère.

LES BRENETS. — M. et Mme Paul Perret-Jeanet, habitant les Frêres, ont célébré dimanche leurs noces d'or.

POLITIQUE

Une offre de garantie

LONDRES, 1er (Havas). — Le correspondant parisien du « Daily Express » précise à son journal que M. Chamberlain a offert à la France une garantie de sa frontière de l'est telle qu'elle est établie par le traité de Versailles, pour une durée de trente années.

Au Maroc

FEZ, 1er (Havas). — A l'ouest, les dissidents et les Djeballas, qui ont tenté un coup de main sur les Sabas-Fehana, ont été refoulés vers le nord. Des rassemblements ennemis sont signalés dans cette région. La sécurité sur cette partie du front est assurée. Les menaces d'attaques de la part des Beni-Mestala, appuyés par un contingent de Guezaouds, persistent. Une attaque ennemie sur les Beni-Derkoul, a échoué.

Le poste français de Bibane a été sérieusement attaqué dans la nuit du 30 au 31, à coups de fusil et de mitrailleuse. L'agression a échoué.

Au centre, les opérations de reconnaissance et de nettoyage se sont poursuivies sans incident pendant la journée du 31, dans la région de Bab-Imizab et de Kondja-Sechata.

On signale des rassemblements de dissidents et de Rifains assez importants au Nord de la montagne Senadja. Il y aurait en particulier une harka de 2500 fusils dans la région de Moulay-Idjeman.

A l'Est, la situation est calme.

Un fonctionnaire de la résidence est arrêté à Rabat

CASABLANCA, 31. — Au cours des perquisitions opérées dans les milieux communistes de Casablanca, la police a découvert des pièces confidentielles ne pouvant être détournées que par des fonctionnaires. Les perquisitions faites à Rabat ont amené l'arrestation de M. Taddei, fonctionnaire de la direction des finances.

Les désordres de Changhaï

LONDRES, 1er (Havas). — On mande de Changhaï à l'agence Reuter: Les émeutes xenophobes ont repris lundi matin. Les étudiants se sont réunis dans la rue principale où la foule s'était massée.

Au moment où les étudiants se disposaient à attaquer la police, celle-ci dirigea un jet de plusieurs hydrants. Les étudiants arrachèrent alors les pavés de la rue et les lancèrent contre la police qui ouvrit le feu. Trois personnes furent grièvement blessées.

Les autorités ont proclamé l'état de situation extraordinaire.

Une mutinerie en Chine

Combats entre les étudiants et la police

LONDRES, 2. (Havas). — On mande de Hong-Kong aux journaux que 600 soldats mécontents de ne pas avoir touché leur solde depuis un an se sont mutinés à Hounghow, dans la Chine méridionale, et ont assassiné la plupart de leurs officiers. Ceux de ces derniers qui ont pu s'échapper se sont réfugiés sur le territoire portugais de Macao. Soixante mutins ont été arrêtés et passés par les armes.

Express contre auto

Lundi, au passage à niveau de Wangen-Deitgen, situé à quelques centaines de mètres à l'ouest de la gare de Wangen, une automobile de Bâle, dans laquelle se trouvaient sept personnes, s'arrêta devant la barrière au moment où un express supplémentaire Zurich-Genève était annoncé. Pour des raisons que l'enquête doit encore établir, la garde-barrière remonta la barrière. L'automobile voulut alors traverser les voies, mais en raison du non fonctionnement du moteur, suppose-t-on, elle s'arrêta au milieu de la voie. L'express arrivant à ce moment tamponna la voiture.

Le propriétaire et conducteur de l'automobile, M. Frédéric Beyeler, ferblantier à Bâle, né en 1888, et deux autres occupants de la voiture purent encore sauter à terre et se mettre en sûreté.

Mme Beyeler et M. Jacob Birrer, tourneur sur métaux, de Bâle, né en 1884, furent affreusement mutilés et tués sur le coup. La petite Birrer, âgée de cinq ans, eut une jambe arrachée et a succombé peu après à l'hôpital de district de Niderrapp, où elle avait été transportée avec Mme Birrer qui s'y trouve encore et dont l'état est très grave.

L'express qui s'était arrêté après l'accident, continua sa route sur Soleure après que le personnel du chemin de fer eut participé aux travaux de sauvetage.

NOUVELLES DIVERSES

Le futur évêque de Bâle. — Le chapitre de l'épiscopat de Bâle a fait, en vue de la nomination de l'évêque de Bâle et Lugano, qui aura lieu aujourd'hui, les six propositions suivantes: M. Ambühl, curé de la ville de Lucerne; M. Adolphe Fleury, chanoine à Soleure; M. Johann Hagen, chanoine à Frauenfeld; M. Beat Keller, sous-régent à Lucerne; M. Emile Nünli, curé de la ville de Berne; M. Oscar Renz, recteur de la faculté de théologie à Lucerne.

Deux accidents d'automobile. — A Genève, Mme Henriette Franzel, 27 ans, qui, distraite, traversait la rue sans s'occuper des voitures, a été renversée lundi soir par une automobile conduite par un négociant du Locle. Mme Franzel, qui avait trois côtes enfoncées et d'autres lésions, a été transportée à l'hôpital. Quant à l'automobiliste, il a dû déposer une forte caution pour pouvoir continuer sa route.

Un commerçant lyonnais rentrant à Lyon en side-car, avec sa femme et un deuxième passager, a été violemment heurté dans un tournant de la route, à Frangy, à 15 km. de Saint-Julien, par une automobile contenant six personnes, se rendant à Neuchâtel. Les occupants du side-car ont été projetés à terre et grièvement blessés. Un des occupants de l'automobile a un bras cassé.

Mort d'un acteur célèbre. — Lucien Guitry est mort lundi soir, à Paris.

Il était né à Paris en 1860 et se fit remarquer dès les débuts sur la scène par sa haute conception de l'art dramatique. Ancien directeur du Théâtre de la Renaissance, le défunt dirigea pendant plusieurs années la scène de la Comédie française. L'art dramatique français perd en Guitry l'un de ses grands artistes.

Lucien Guitry a paru la dernière fois sur la scène dans une récente pièce de son fils, Sacha Guitry: « On ne joue pas pour s'amuser », au Théâtre Edouard VII.

Tombé du Salève. — Alors qu'il descendait du Salève, M. Emile Jaquet a glissé sur une pierre et a fait une chute de vingt mètres. Relevé avec de nombreuses plaies sur tout le corps, le blessé a pu être ramené à son domicile, à Genève.

Clause immorale. — Un mégissier d'Issoudun se noya dans le Cher en voulant porter secours à une baigneuse que le courant emportait. Cet héroïque sauveteur était assuré contre les accidents pour 30,000 francs, que la veuve réclama à la compagnie d'assurances, qui refusa de payer. Condamnée par le tribunal de commerce, cette compagnie d'assurances vient d'avoir gain de cause en appel.

Un article de la police signée par l'assuré lui interdisait d'essayer de sauver son semblable. Cette clause est immorale. Jadis les tribunaux écartaient ces clauses.

DERNIERES DEPECHEES

Service spécial de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Un double cambriolage à Chicago

CHICAGO, 2 (Havas). — Hier matin, plusieurs individus sont entrés dans une banque de la banlieue revolver au poing. Ils ont forcé 13 personnes qui se trouvaient là à se retirer dans une cave, puis se sont emparés de 10,000 dollars dans un coffre-fort dont la porte était ouverte et se sont enfuis dans une automobile qui les attendait.

Un peu plus tard, dans la soirée, une scène analogue s'est déroulée chez un bijoutier où les malfaiteurs ont enlevé pour plus de 20,000 dollars de bijoux.

Une dame qui se trouvait là s'étant évanouie, les cambrioleurs lui ont donné des soins et lorsqu'elle est revenue à elle, ils l'ont saluée poliment et ont disparu avec leur butin.

Les troubles de Changhaï sont d'origine bolchéviste

LONDRES, 2 (Havas). — Le « Daily Express » dit que les désordres xenophobes qui se sont produits à Changhaï sont le résultat de la propagande bolchéviste très active dans les collèges de cette ville.

Au cours de la journée d'hier, il y aurait eu 18 tués et 60 blessés. Il n'y a pas d'étrangers parmi les victimes.

Les consuls étrangers ont demandé aux navires de guerre de mettre le cap sur Changhaï. Dans l'après-midi, la police a arrêté plusieurs communistes.

Cours du 2 juin 1925, à 8 h. 3/4 du Comptoir d'Escompte de Genève, Neuchâtel

| Cours sans engagement vu les fluctuations se renseigner téléphone 70 | Paris | Demande | Offre |
|--|-----------------|---------|--------|
| | Paris | 25.75 | 26.— |
| | Londres | 25.08 | 25.13 |
| | Milan | 20.45 | 20.60 |
| | Bruxelles | 25.20 | 25.45 |
| | New-York | 5.14 | 5.18 |
| | Berlin | 122.75 | 123.25 |
| | Vienne le mill. | 72.40 | 73.— |
| | Amsterdam | 307.— | 308.— |
| | Madrid | 74.60 | 75.35 |
| | Stockholm | 137.80 | 138.60 |
| | Copenhague | 96.80 | 97.50 |
| | Oslo | 86.50 | 87.25 |
| | Prague | 45.25 | 45.45 |

Toutes opérations de banque aux meilleures conditions

Monsieur Charles Belloni, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants ont le douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère épouse, mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère, sœur, belle-sœur, tante et parente,

Madame Adamire BELLONI née BOREL

Neuchâtel, le 30 mai 1925.

L'enterrement aura lieu le mardi 2 juin 1925, à 13 heures.

Domicile mortuaire: Côte 89.

On ne touchera pas

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Mademoiselle Alice Junod; Madame veuve Célestine Junod-Montandon; à Couvet; Madame et Monsieur Henri Burgat-Junod; à Paris; Monsieur et Madame Robert Junod-Poder et leurs enfants; à Paris; Madame veuve Numa Junod et famille; à Neuchâtel; Monsieur Charles Junod et son fils; à Paris; Madame Elisa Rückle-Boiteux et famille, en Allemagne; Madame et Monsieur Paul Reuck-Boiteux et leurs enfants; à Genève; Madame et Monsieur Emile Tissot-Boiteux et leur enfant; à Genève; Mademoiselle Louisa Perrinjaquet, à Couvet, ainsi que les familles parentes et alliées, Junod, Boiteux, Montandon et Perrinjaquet, ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Louis-Alphonse JUNOD-BOITEUX

leur cher père, fils, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin et parent, enlevé subitement à leur tendre affection, dans sa 52ème année, aujourd'hui 31 mai, à 21 heures.

Père, mon désir est que là où je suis, ceux que Tu m'as donnés y soient aussi avec moi. Jean XVII, 24.

L'enterrement aura lieu avec suite mercredi 3 juin, à 13 heures.

Domicile mortuaire: Grand'Rue 16, Couvet.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Madame Auguste Pettipierre-Jacob; à Couvet; Madame et Monsieur Paul Leuba-Pettipierre et leurs enfants; à Versoix;

Madame et Monsieur Lucien Pietra-Pettipierre et leur fils Jean-Roger; à Fleurier;

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de

Monsieur Emile-Auguste PETTIPIERRE-JACOB

Ancien député

Ancien président de la Commune de Couvet

leur très cher époux, père, beau-père, grand-père et parent, enlevé à leur tendre affection dans sa 71ème année, après quelques jours de maladie.

Couvet, le 1er juin 1925.

Il fut juste.

L'enterrement, sans suite, aura lieu à Couvet, le jeudi 4 juin, à 13 heures.

Prière de ne pas faire de visites

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Fête cantonale de chant

Programme général

Samedi 6 juin

10 h. — Réunion à Neuchâtel du comité central, de la commission de musique et du jury.

12 h. — Arrivée des sections. — Cortège en ville. — Réception de la bannière cantonale.

13 h. — Répétition des chœurs de concours dans les locaux respectifs.

14 h. — Commencement des concours.

Au Temple du Bas

14 h. — Concours d'exécution: IIme division.

15 h. 30. Concours d'exécution: Ire division.

16 h. 30. Chœurs, libres de la division supérieure.

17 h. — Répétition des chœurs d'ensemble avec orchestre, Ire division, division supérieure et sections de langue allemande.

Grande Salle des Conférences

14 h. — Concours d'exécution: IIme division.

15 h. 30. Concours de lecture à vue, toutes divisions.

18 h. 30. Souper dans les différents restaurants de la ville.

20 h. 15. Au Temple du Bas: concert de bienvenue offert par les sociétés organisatrices, « Orphéon » et « Frohsinn », avec le concours de Mme Ilona Durigo, cantatrice, et de l'orchestre l'« Odéon », de La Chaux-de-Fonds.

A l'issue du concert, soirée familière à la Rotonde.

Dimanche 7 juin

8 h. — Répétition des chœurs d'ensemble « a capella » au Temple du Bas et à la Halle de gymnastique des Terreaux.

Réception des sociétés invitées de Bienne et Yverdon.

9 h. 15. Culte patriotique au collège de la Promenade. Pasteur, M. Monnard.

10 h. 15. Au Temple du Bas, 1er concert.

Chœurs d'ensemble français: sociétés de IIme division.

Chœurs d'ensemble allemands: sociétés de Ire division.

Chœurs d'ensemble français: sociétés de Ire division. Orchestre et soliste.

12 h. 15. Banquet dans les différents restaurants de la ville.

14 h. 30. Au Temple du Bas, 2me concert.

Chœurs d'ensemble français: sociétés de 2me division.

Chœurs d'ensemble allemands: sociétés de IIme et IIme divisions.

Chœurs d'ensemble français: sociétés de division supérieure. (Orchestre et soliste.)

17 h. — Proclamation des résultats, distribution des couronnes et des diplômes. Cortège final, remise de la bannière. Clôture de la fête.

NEUCHÂTEL

Un cinquantenaire. — L'Université célébrera, le 13 juin prochain, le cinquantième anniversaire de l'entrée en fonctions de M. Otto Billeter à l'Académie et au Gymnase. La cérémonie officielle aura lieu à 11 heures, à l'Aula et sera suivie d'un banquet à l'hôtel Terminus. Nos autorités y seront représentées: le Conseil d'Etat par M. Antoine Borel, chef du département de l'Instruction publique, et le Conseil communal de Neuchâtel par son vice-président, M. Max Reutter, directeur des finances.

Horaire Zénith

Été 1925

Prix: 50 c.



L'horair. ZÉNITH, édité par la Feuille d'avis de Neuchâtel, et remplaçant LE RAPIDE, sera mis en vente demain mercredi.

Le service d'été entrera en vigueur le vendredi 5 juin.

Noyé en se baignant. — On apprend de Schwytz que, dimanche, s'est noyé en se baignant dans le lac de Lorz, l'apprenti boulanger Furrer, âgé de 17 ans. En dépit des conseils et ne sachant pas nager, il s'était aventuré trop loin. Deux jeunes gens se portèrent à son secours, mais ils furent entraînés et se seraient également noyés sans l'intervention du gardien des baigns.

Monsieur F.-Ernest Béguin, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Georges Béguin et leur fille Jeanne; Madame et Monsieur Charles-Henri Matthey-Béguin et leurs enfants: Pierre, Rose-Hélène et André; Monsieur Armand Béguin; Mademoiselle Rose Béguin, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Paul Béguin et leurs enfants: Cyril, Helen et Pauline, à Londres; Monsieur et Madame André Béguin et leur fille Suzanne, à Neuchâtel;

Monsieur Georges Miville, à Colombier, ses enfants et petits-enfants; Monsieur et Madame Gustave Béguin, à l'Éter sur Cressier, leurs enfants et petits-enfants; Monsieur Jules Béguin et ses enfants, à Chambrelin;

les familles Jaquet, Renaud, Béguin, Sausser et alliées ont la profonde douleur d'annoncer la mort de leur bien-aimée épouse, mère, grand-mère, belle-sœur, tante et parente,

Madame Ernest BÉGUIN née Irma-Julie JAQUET

que Dieu a reprise à Lui, le 30 mai, dans sa 77ème année.

Neuchâtel, le 30 mai 1925.

(Petit-Catéchisme 24)

Ma grâce te suffit.

2 Cor. XII, 9.

L'enterrement aura lieu, sans suite, le mardi 2 juin.

On ne touchera pas

Prière de ne pas faire de visites

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Madame veuve Marie Thöni, à Corcelles, et ses enfants; Monsieur et Madame Fritz-Jordi et leurs enfants, à Cormondrèche; Monsieur Jules Jordi et ses enfants, à Corcelles, ainsi que les familles alliées, ont la douleur de faire part du décès de leur chère mère, grand-mère et parente,

Madame veuve Marie JORDI née RUBELI

que Dieu a reprise à Lui dans sa 86ème année, après une courte maladie.